LE MAGAZINE
DE LA COMMUNE
DE **MILHAUD**

Sortie des écoliers en garrigue

Finances p.8

Travaux p. 16

Associations p. 41

MAI 2022 | NUM 19

MILHAUD

Sommaire

Édito du maire p.3
Comptes-rendus des conseils municipaux p.4
Finances p.8
Actualités municipales P.12
Coup d'œil dans le rétro P.35
Agenda P.39
La vie des associations P.41

Infos utiles

Mairie : 04 66 74 22 88
Rendez-vous élus : 04 66 74 61 88
Police Municipale : 04 66 74 36 95
CCAS : 04 66 74 61 83
Centre Socio Culturel : 04 66 74 32 47
École Maternelle : 04 66 74 25 54
École Primaire : 04 66 74 22 79
Bibliothèque Municipale : 04 66 74 16 85
Lycée Geneviève De Gaulle Anthonioz : 04 66 74 62 10
Crèche / Halte-Garderie : 04 66 74 38 28
Gendarmerie Bernis : 17 ou 04 66 71 39 10
Sapeurs Pompiers : 18 ou 04 66 63 36 00
SAMU : 15
TANGO Bus N° Indigo : 0820 22 30 30 (0.09 € TTC/mn)

MILHAUD

M LE MAGAZINE
DE LA VILLE DE MILHAUD

Mairie de Milhaud
1 rue Pierre Guérin - 30540 MILHAUD
Tél. : 04 66 74 22 88
Fax : 04 66 74 11 94
www.ville-milhaud.fr

Directeur de la publication : Jean-Luc Descloux
Rédacteurs en chef : les élus de la commune
Crédit photos : commune de Milhaud - Manue - Freepik
Conception - réalisation : commune de Milhaud

Edito du maire

« Au cours des deux premières années de ce mandat, nous avons très largement mis en route une bonne partie de nos projets... »

Chères Milhaudoises, Chers Milhaudois,

Bientôt l'été et son florilège de manifestations, publiques ou privées. C'est le moment tant attendu puisque nous sortons de l'isolement lié à la crise sanitaire, encore présente sous la forme d'une endémie avec laquelle, il faut bien s'y résoudre, nous devrons désormais apprendre à vivre !

Au cours des deux premières années de ce mandat, nous avons très largement mis en route une bonne partie de nos projets : crèche, extension de la cantine scolaire, mise en accessibilité de la mairie, rénovation énergétique de la mairie et de l'école élémentaire, ZAC Aubépin (habitat et équipements publics), parc Van GOGH (espace de loisirs et sportifs), voiries....

Nous ne manquerons pas de vous informer de leur avancement, bien conscients de notre légitime impatience à tous. Néanmoins, nous subissons les contraintes du Code des marchés publics et des réglementations multiples qui ralentissent considérablement les dossiers et leur réalisation.

Nous suivons aussi de très près les grands chantiers aux portes de Milhaud : le raccordement de la RN 113 et du CD 262 (route de Générac) par la construction du demi échangeur manquant, et le futur contournement Ouest de Nîmes (« CONIM ») dont la réalisation modifiera l'entrée Est et pour lequel, en tant que partenaire la municipalité fera preuve de vigilance ; la zone d'activité (ZAE) « Marché Gare », dont le développement aux portes de Milhaud constituera pour nos habitants un réservoir important d'emplois, tout comme la réalisation au Sud de la ZAE « Oc' Via » et la construction du futur établissement pénitentiaire qui eux aussi seront générateurs d'emplois. Nul doute que ces projets auront une incidence inéluctable sur la population qui devrait connaître un accroissement dans les dix années à venir.

Ainsi tout est lié, développement démographique de notre commune et réalisation d'infrastructures municipales nécessaires à l'accueil de cette nouvelle population.

Il nous faut donc anticiper ! C'est pourquoi nous travaillons à l'acquisition de nouveaux locaux : une maison mitoyenne de la mairie pour son extension et subsidiairement faire face aux besoins futurs de l'école élémentaire Jean de la Fontaine, l'espace CAVALIER, pour les besoins des services municipaux et augmenter l'offre de stationnement en centre-ville mais aussi créer, dans ce quartier, un magnifique petit jardin public dédié à la détente. Dans le même temps, notre réflexion globale nous a amené à décider la vente de locaux inadaptés ou devenus inutiles tels que le jardin de la ZAC Trajectoire et le local des espaces-verts où pourrait prochainement s'installer une crèche Montessori.

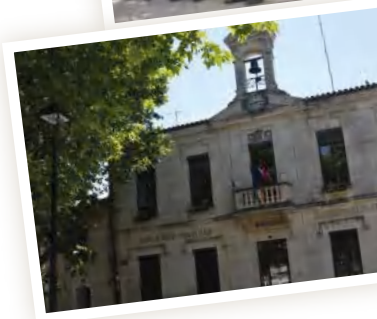

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau bulletin et à tous un très bel été.

Chaleureusement
Jean-Luc Gibelin

Comptes-rendus
des conseils municipaux

Extraits des comptes-rendus des conseils municipaux
L'intégralité des procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables sur le site : www.milhaud.fr.

Séance du 27 janvier 2022

AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2022
Montant autorisé équivalent à 25% des dépenses d'équipements 2021 soit 517 223 €.
Adopté à la majorité.

CONVENTION TRIPARTITE FIXANT LES MODALITES DE REGLEMENT DE LA PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DU SDIS A INTERVENIR ENTRE LA SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU GARD, LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES ET LA COMMUNE

APPROBATION DE LA MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME - PLU
Adopté à l'unanimité.

CONVENTION DE SERVITUDES SUR LA PARCELLE CADASTREE AT N°15 SITUEE AU LIEU-DIT LES FIOTES A LA SA ENEDIS – IMPASSE ROGER LAUTON
Canalisation souterraine pour une ligne électrique de 400 volts sur une longueur totale d'environ 4 m avec ses accessoires. Adopté à l'unanimité.

INSTAURATION D'UNE AUTORISATION PREALABLE AUX TRAVAUX CONDUISANT A LA CREATION DE PLUSIEURS LOCAUX A USAGE D'HABITATION DANS UN IMMEUBLE EXISTANT – PERMIS DE DIVISER
A l'intérieur d'un périmètre défini, dans les zones urbaines ou à urbaniser UC et UA du Plan local d'Urbanisme. Taille minimale d'un logement 18 m² qui respectent les conditions de sécurité et de salubrité.
Adopté à l'unanimité.

MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF D'AUTORISATION PREALABLE A LA MISE EN LOCATION - PERMIS DE LOUER – DELEGATION DE COMPETENCE DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION NIMES METROPOLE AU MAIRE DE MILHAUD
Sous réserve d'une délibération prise en ce sens par la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole, les parcelles cadastrées sont listées et détaillées sur le site www.milhaud.fr. et registre des actes en mairie. Adopté à l'unanimité.

DIVISION DE LA PARCELLE CADASTREE AP N°141 LIEU-DIT « LE VILLAGE » POUR EN DESAFFECTER ET EN DECLASSER UN TERRAIN DE 34 M² DU DOMAINE PUBLIC AU DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNE EN VUE DE SA CESSION
Signature d'un protocole d'accord ci-joint entre la Société Garage RANCEL et la commune. Division de la parcelle de 1 405 m² en deux parcelles respectives de 1 371 m² et de 34 m². Nomination de M. CHIVAS, géomètre-expert pour l'exécution de cette division dont les frais seront à la charge de l'acheteur. Constatation de la désaffectation du terrain de 34 m², déclassement du domaine public au domaine privé communal en vue de sa cession à la Sté Garage RANCEL. Adopté à l'unanimité.

CONTRAT TYPE D'ETABLISSEMENT AGREE PAR LA FEDERATION FRANÇAISE DE LA COURSE CAMARGUAISE – FFCC – PERMETTANT D'ORGANISER DES MANIFESTATIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE
Montant de l'attribution de l'agrément de 414 € et 58 € de licences référents à l'année soit 472 €.
Adopté à l'unanimité.

CONVENTION DE PARTENARIAT 2021-2022 POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL – ENT-ECOLE – A INTERVENIR ENTRE L'ACADEMIE DE MONTPELLIER ET LA COMMUNE
Adopté à l'unanimité.

PREVENTION ET BIEN-ÊTRE ANIMAL : CONVENTION DE STERILISATION ET D'IDENTIFICATION DES CHATS ERRANTS A INTERVENIR ENTRE LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS ET LA COMMUNE – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2021-12-117 DU 16 DECEMBRE 202
Modification de la convention originale obsolète et approbation de la nouvelle version.
Adopté à l'unanimité.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES – CLETC – ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION NIMES METROPOLE ET SES COMMUNES MEMBRES
Désignation de Jean-Luc DESCLOUX et Valé-

rie CAUSSE, membres titulaire et suppléant à la CLETC. Adopté à l'unanimité.

PRESENTATION DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE – RSU - 2020
Pris acte du RSU 2020.

CONTOURNEMENT OUEST DE NIMES – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE
Avis favorable au dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique - DUP - du contournement ouest de Nîmes - CONIMES – porté par l'État représenté par la DREAL Occitanie et au projet de voirie future ayant vocation à avoir le caractère de route express. Cet avis est assujetti à des observations annexées à la délibération.
Adopté à la majorité.

Séance du 25 mars 2022

VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIERE AUX VICTIMES DU CONFLIT EN UKRAINE
Montant versé de 1 000 € par l'intermédiaire de la Croix Rouge Française. Adopté à l'unanimité.

ACTUALISATION DES DELEGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE AU SENS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, MODIFIE PAR LA LOI N°2022-217 DU 21 FEVRIER 2022
Actualisation des références du code de l'urbanisme qui figurent au point 15° pour ce qui est de l'exercice du droit de préemption, au point 23° pour la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive, ajout d'un point 30° relatif à l'admission en non-valeur des titres de recettes, ajout d'un point 31° relatif à la possibilité pour le maire d'autoriser les mandats spéciaux des membres du conseil municipal ainsi que le remboursement des frais exposés dans ce cadre. Adopté à la majorité.

FIXATION DU SEUIL D'ADMISSION EN NON-VALEUR DES TITRES DE RECETTES CORRESPONDANT AUX CREANCES IRRECOUVRABLES
Seuil d'admission en non-valeur des titres de recettes n'ayant pu faire l'objet de recouvrement après mise en œuvre de toutes les voies d'exécution par le comptable public à 5 000 €. Adopté à l'unanimité.

DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DU TERRAIN DE 9 M² ET DU BÂTI DE LA PARCELLE DE 35 M² A DIVISER CADASTREE AM N°233 SISE 1 RUE DES OLIVIERS
Division de la parcelle en deux parcelles respectives de 9 m² et 26 m². Nomination de M. CHIVAS, géomètre-expert pour l'exécution de cette division dont les frais seront à la charge du futur acquéreur. Constatation de la désaffectation du terrain de 9 m² et du bâti (sanitaires publics), qui ne sont plus affectés au public. Déclassement de cette parcelle et du bâti, du domaine public au domaine privé communal en vue de sa cession à Mme Florina Catalina VANTA. Adopté à l'unanimité.

DENOMINATION DU CHEMIN ENTRE LE ROND-POINT D'ENTRÉE DE VILLE ET LE CHEMIN DEPARTEMENTAL CD 262 LONGEANT LA RN 113
Chemin des Racanels. Adopté à l'unanimité.

CONTRAT DE RELANCE DU LOGEMENT – AIDE A LA CONSTRUCTION DURABLE
Signature du contrat de relance du logement avec un objectif de production de 48 logements pouvant ouvrir droit à une aide. Adopté à l'unanimité.

LANCEMENT DES ETUDES PREALABLES AU PROJET DE TRAVAUX – ROUTE DE NÎMES – DISSIMULATION DU RESEAU ELECTRIQUE - FILS NUS
Evaluation approximative du projet de travaux de 110 000 € HT soit 132 000 € TTC et participation aux études estimée à 1 210 € HT soit 1 452 € TTC en cas de renoncement du fait de la commune.
Adopté à l'unanimité.

LANCEMENT DES ETUDES PREALABLES AU PROJET DE TRAVAUX – ROUTE DE NÎMES – ECLAIRAGE PUBLIC
Evaluation approximative du projet de travaux de 40 000 € HT soit 48 000 € TTC et participation aux études estimée à 440 € HT soit 528 € TTC en cas de renoncement du fait de la commune.
Adopté à l'unanimité.

CONTOURNEMENT DE NÎMES ET MONTPELLIER – TRANSFERT DE PROPRIETE DE RETABLISSEMENTS DE VOIRIES PAR SNCF RESEAU A LA COMMUNE
14 parcelles détaillées sur le site www.milhaud.fr. et registre des actes en mairie, en nature de chemin de fer, de vigne, de verger et de terre acquises au nom de SNCF RESEAU, sont inutiles à la concession et forment des rétablissements de voiries devant être transférés à la commune. Adopté à l'unanimité.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA LICENCE DE DEBIT DE BOISSONS DE 4ᵉCATEGORIE A L'ASSOCIATION « CLUB TAURIN PAUL RICARD TOROS Y FIESTA »
Pour une durée de 6 mois à compter de sa signature, moyennant une redevance de 500 €.
Adopté à l'unanimité.

FIXATION DU TARIF DU SPECTACLE « RICOUNE SPECTACLE AUTOUR DE MARCEL » PAR L'ASSOCIATION « LA VACHACADEMY » PREVU LE

Comptes-rendus
des conseils municipaux

SAMEDI 7 MAI 2022
Tarif unique à 5 € à partir de 13 ans du droit d'entrée au spectacle. Adopté à l'unanimité.

REGLEMENT DE LA DICTEE MUNICIPALE ANNUELLE
Organisée le mercredi 4 mai 2022 à 15h au centre socioculturel. Adopté à l'unanimité.

MISE A JOUR DU REGLEMENT D'UTILISATION DE LA SALLE DES FETES FRANÇOIS-PIERRE VILARET
Adopté à l'unanimité.

INDEMNITE FORFAITAIRE COMPLEMENTAIRE POUR ELECTIONS – IFCE
Bénéficiaires : agents de catégorie A titulaires et stagiaires inéligibles aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires. Attribution individuelle en fonction du travail effectué à l'occasion des élections présidentielles et législatives 2022. Adopté à l'unanimité.

CREATION DE POSTES ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS
Un poste d'adjoint d'animation territorial non permanent à temps complet, 1 d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles – ATSEM- non permanent à temps complet, 4 d'adjoints techniques territoriaux, non permanents à temps complet. Adopté à la majorité.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES – ADOPTION DU RAPPORT
Pris acte du rapport d'orientations budgétaires 2022 sur la base duquel un débat a eu lieu.

Séance du 14 avril 2022

RETRAIT DE LA DELIBERATION N°2022-03-026 DU 25 MARS 2022 FIXANT LE TARIF DU SPECTACLE « RICOUNE SPECTACLE AUTOUR DE MARCEL » PAR L'ASSOCIATION « LA VACHACADEMY » PREVU LE SAMEDI 07 MAI 2022
Fixant le tarif unique à 5 € à partir de 13 ans afin de faire bénéficier à tous de la gratuité du droit d'entrée au spectacle. Adopté à l'unanimité.

CONVENTION ANNUELLE AVEC L'AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT DES REGIONS NIMOISE ET ALESIENNE 2022
Signature et versement de 300 € au titre de la cotisation d'adhésion. Adopté à l'unanimité.

ACQUISITION DES PARCELLES CADASTREES : AX 05 SITUEE 13 RUE BASSE, AX 07 AU 36 ROUTE DE NIMES AINSI QUE LEURS BÂTIS ET AL 215 LIEU-DIT LA CRUVIERE, ANCIEN MOULIN A VENT
Ancienne propriété agricole appartenant à Mme CAVALIER Magalie, d'une surface totale de terrain de 2 433 m² pour un montant global de 635 000 € et acquisition de l'ancien moulin à vent sur la colline de la Cruvière d'une surface de 47 m² moyennant le prix de 5 000 €. Adopté à l'unanimité.

CESSION DE LA PARCELLE CADASTREE AP N°390 LIEU-DIT « LE VILLAGE » D'UNE SUPERFICIE DE 36 M²
Suite à la division de la parcelle AP N°141 de 1 405 m² en deux parcelles AP N°389 de 1354 m² et AP 390 de 36 M² au prix de vente de 15 000 € à la Sté Garage RANCEL. Adopté à l'unanimité.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2e CLASSE ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS
Pour les besoins du service des Ressources Humaines. Adopté à l'unanimité.

COMPTE DE GESTION DU BUDGET GENERAL 2021 DRESSE PAR LE COMPTABLE PUBLIC – CONSTAT D'IDENTITE DES VALEURS
Le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.
Adopté à la majorité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET GENERAL
Constatation des identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion 2021 dressé par le receveur municipal, reconnaissance de la sincérité des restes à réaliser, et arrêt des résultats définitifs en section de fonctionnement à 1 488 197,47 € et en section d'investissement à - 424 591,29 €.
Adopté à la majorité.

REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 AU BUDGET GENERAL 2022
De la section de fonctionnement 1 488 197,47 € : 424 591,29 € à l'article R1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » de la section d'investissement 2022 et 1 063 606,18 €, reporté en section de fonctionnement - recette (art R002 sur le budget prévisionnel 2022). Adopté à la majorité.

COMPTE DE GESTION 2021 DU BUDGET ANNEXE « VENTE DE CAVEAUX » DRESSE PAR LE COMPTABLE PUBLIC – CONSTAT D'IDENTITE DES VALEURS
Le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes. Adopté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET ANNEXE « VENTE DE CAVEAUX »
Constatation des identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion dressé par le receveur municipal, reconnaissance de la sincérité

des restes à réaliser et arrêt des résultats en section de fonctionnement : - 39 783,69 € et en section d'investissement : 0 €. Adopté à l'unanimité.

REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 AU BUDGET PRIMITIF 2022 « BUDGET ANNEXE VENTE DE CAVEAUX ASSUJETTIE A LA TVA»
Déficit de la section de fonctionnement du CA 2021 : - 39 783,69 € en dépense de fonctionnement - compte D002 - au budget annexe « vente de caveaux assujettie à la TVA » 2022.
Adopté à l'unanimité.

ALLOCATIONS ET DOTATIONS AUX ECOLES MUNICIPALES 2022
Dotations selon 3 clés de répartition : par élève, par classe ou forfait établissement qui s'élèvent pour 2022 à 36 540 € et détaillées sur le site www.milhaud.fr. et registre des actes en mairie.
Adopté à l'unanimité.

INDEMNITE ANNUELLE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE 2022
Pour un montant de 479,86 € pour l'année 2022.
Adopté à l'unanimité.

SUBVENTIONS ANNUELLES DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS 2022
Enveloppe annuelle 2022 pour subvention de fonctionnement aux associations d'un montant de 35 000 € à répartir. Adopté à l'unanimité

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2022
Taxe foncière : 52.27 % et taxe sur le foncier non bâti : 66.51 % pour une recette attendue à titre prévisionnel de 3 185 580 € - 106 806 € (de contribution coefficient correcteur) = 3 078 774 € représentant la recette des impôts locaux à percevoir au titre de l'exercice 2021. Adopté à la majorité.

BUDGET GENERAL PRIMITIF 2022
Arrêté en section de fonctionnement à 7 111 937,18 € et en section d'investissement à 4 938 346,59 €.
Adopté à la majorité.

BUDGET ANNEXE « VENTE DE CAVEAUX » 2022
Arrêté en section de fonctionnement à 89 783,69 € et en section d'investissement à 0 €.
Adopté à la majorité.

Finances

Nous commençons à sortir de la crise sanitaire dont chacun a pu mesurer les répercussions sur sa vie quotidienne. Les collectivités n'y ont pas échappé avec des conséquences parfois assez lourdes.

Enfin, un premier bilan financier est possible : nous pouvons avancer que la bonne gestion de nos finances nous a permis de faire face tout en maintenant un volet d'investissement important pour continuer de moderniser notre ville, sans aucune augmentation de la fiscalité communale.
La commune poursuit son désendettement ce qui nous permet de voir l'avenir plus sereinement.

Fonctionnement 2021

Recettes

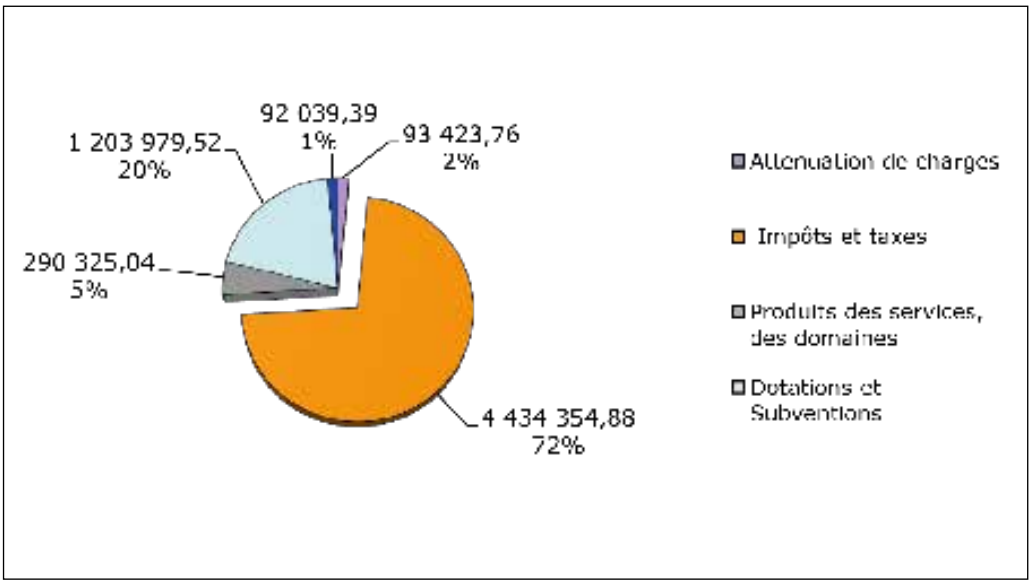

Les recettes de fonctionnement, malgré les contraintes de l'État et celles imposées par la crise sanitaire, restent stables.

La reprise des activités et des services facturés aux usagers, ainsi que les recettes de fiscalités diverses ont légèrement progressé et ont permis de maintenir l'équilibre.

Dépenses

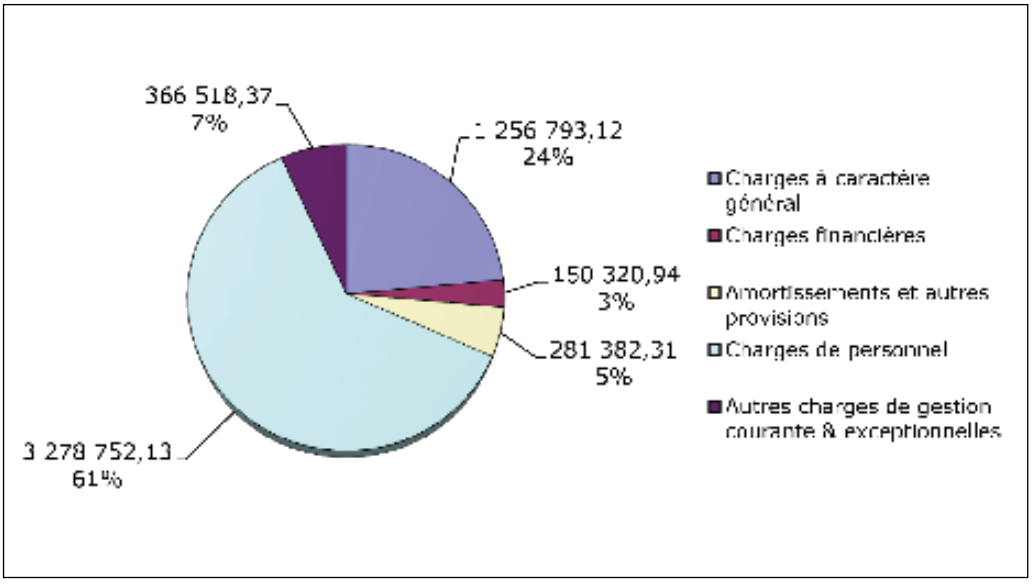

Les dépenses de fonctionnement sont toujours contenues, malgré l'impact des nouvelles dépenses liées à la pandémie :

- des efforts sont et seront faits pour absorber les augmentations de prix (énergie, carburant, fournitures diverses, protocole d'entretien des bâtiments…) .

- Malgré le recours massif à des emplois CDD et intérim pour remplacer les absents et assurer la continuité des services pendant la pandémie, les charges de personnel ont été contenues à + 1,57 %.

Investissement 2021

Recettes

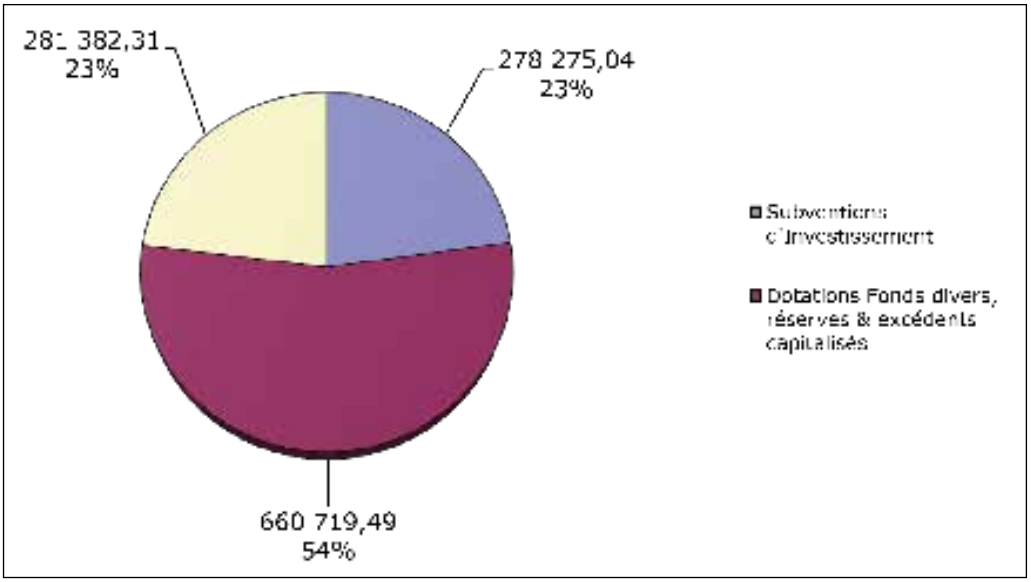

Subventions reçues, excédents de l'année précédente et fonds propres ont permis, sans recourir à l'emprunt, de réaliser le programme 2021, bien que la pandémie ait retardé certaines opérations, notamment les études (confinement, fermeture d'entreprise, absentéisme…).

Dépenses

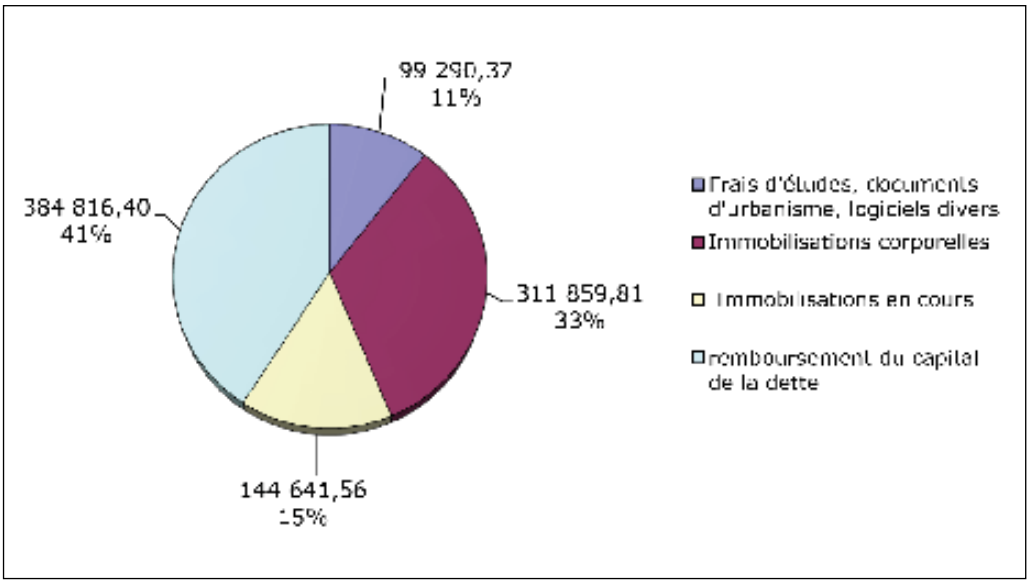

Leurs variations, parfois très importantes d'une année sur l'autre, dépendent du choix politique de mener des opérations patrimoniales et d'amélioration du cadre de vie ; elles suivent le cadencement des programmes engagés, tant financièrement qu'administrativement.

Milhaud peut se féliciter d'une politique d'investissements nourrie et soutenue par une recherche active et régulière de subventions.

MILHAUD	Moyenne des communes de la même strate
INVESTISSEMENT	
597 € par habitant	309 € par habitant

Cette politique d'investissements que nous voulons poursuivre, nous place parmi les communes les plus entreprenantes et dynamiques comparé à la moyenne des communes de la même strate.

Dette

Situation de la dette au 31 décembre 2021

Baisse continue et durable de la dette et des charges financières : la commune a remboursé 531 000 € en 2021 (capital et intérêts cumulés).

Le dernier emprunt réalisé date de 2018 pour la construction du gymnase.

La dynamique de la capacité de désendettement augmente sensiblement : il faudrait 4,5 ans à la commune pour rembourser la totalité de sa dette en l'absence d'investissements supplémentaires.

(Ratio maximum pour les communes de même strate : 12 ans - cf. Loi de Programmation 2018-2022).

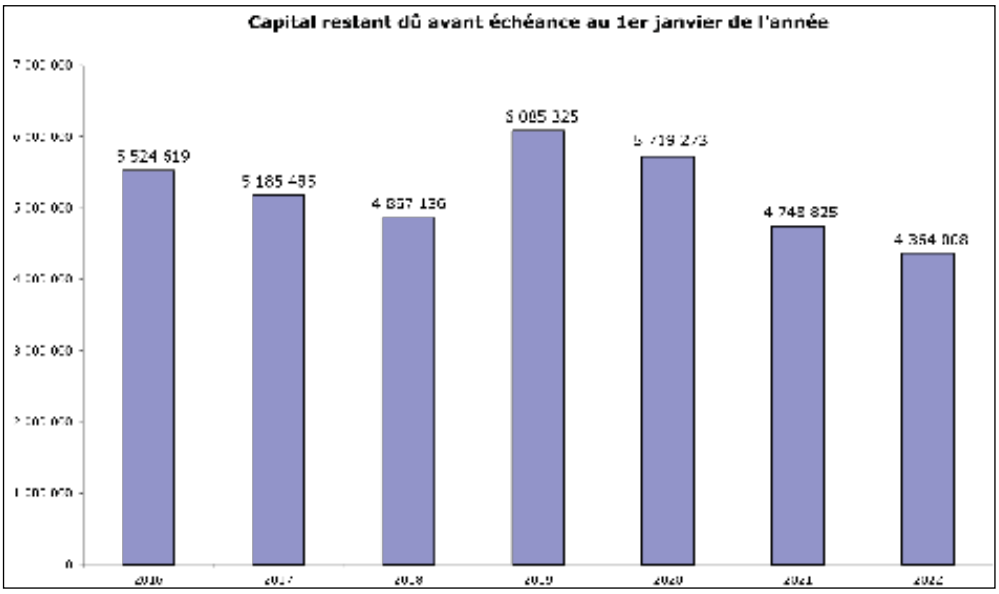

Dette au 31/12/2021	4 364 008 €
Population légale au 01/01/2021	5 851
Encours de la dette par habitant	746 €
Ratio dette/hab au 31/12/2021 (Source DGCL)	802 €

Pour rappel : l'encours de la dette/habitant était de 1 024 € en 2014.

En 2021, nous sommes inférieurs aux villes de la même strate.

Fiscalité locale

Compte tenu de l'optimisation et de la fiabilisation des bases fiscales qui restent notre fil conducteur et de la poursuite de la maîtrise de nos dépenses, nous entendons maintenir les taux d'imposition en 2022 au même niveau que celui des dernières années.

Pour rappel : le taux de la TFPB 2021 a été établi en additionnant le taux communal 2020 de 27,62 % (qui n'avait pas été augmenté à Milhaud) avec le taux départemental de 24,65 % soit un taux de 52,27 %.

Taxes	Taux Milhaud de 2017 à 2021	Taux Milhaud 2022
Foncière bâti	27,62 %	52,27 %
Foncière non bâti	66,51 %	66,51 %

Dotation Globale de Fonctionnement

La dotation globale de fonctionnement est stable.

Le produit attendu pour 2022 est de 802 000 €.

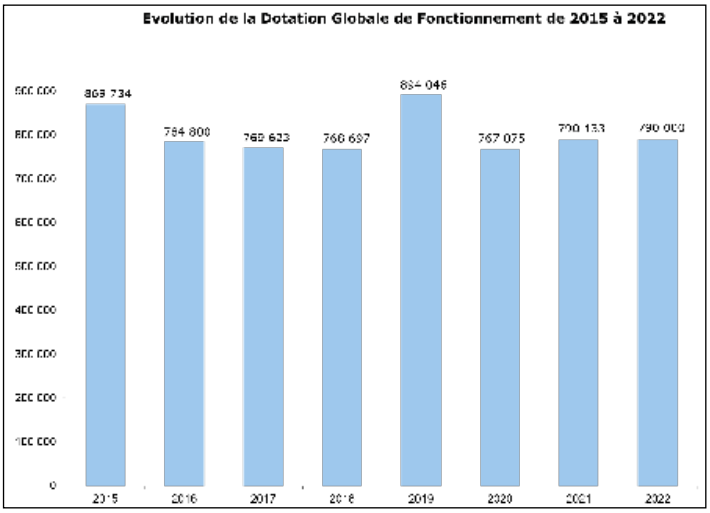

La DFG est composée de deux parts :

- une part forfaitaire correspondant à un tronc commun perçu par toutes les communes,
- et une part de péréquation versée aux communes les plus défavorisées.

Investissements 2022

Un retour progressif, après cette longue période de « Silence » où État, collectivités et entreprises ont malheureusement dû retarder leurs projets.

Aussi, tout en ayant maintenu les services aux Milhaudois, et même si 2022 est bien entamée, nos projets sont lancés, les études en cours et les nombreux investissements entrent pour certains dans la phase finale des études et pour d'autres dans leur phase de réalisation.

Ainsi, les travaux d'accessibilité et d'amélioration énergétique de l'hôtel de ville et de l'école élémentaire pourront démarrer à la rentrée : un grand chantier qui transformera également l'accueil du public à la mairie et les espaces de travail pour le personnel.

Autres investissements attendus :

- cimetière : installation de nouveaux caveaux et procédure d'extension,
- dernière phase d'étude pour la Route de Nîmes,
- le Plan local de déplacement : finalisation,
- crèche : projet d'extension,
- ZAC Aubépin : phase de concertation lancée en 2022,
- tennis : rénovation en cours,
- travaux de réparation à l'église et au temple.

**En cette période troublée,
où l'incertitude sanitaire fait écho à l'incertitude entourant l'économie nationale et les finances publiques locales, la ville de Milhaud se veut résolument optimiste en contribuant à la relance économique et notamment à l'activité du territoire par ses investissements.**

Sécurité et prévention

Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

Ce conseil s'est réuni le 16 février 2022 sous la Présidence de Jean-Luc Descloux, Maire de Milhaud, assisté de Joseph Coullomb, Premier adjoint, de Huguette Sartre Conseillère Départementale, des adjoints André Boljat, Zineb Haddou-Ourahou, Frédéric Zanone, Jean-Luc François et en présence de Iulia Suc, Directrice de Cabinet de Madame la Préfète, d'Eric Maurel Procureur de la République, de Monsieur le Proviseur du lycée et de Messieurs les Directeurs des écoles élémentaire et maternelle, ainsi que l'ensemble des acteurs agissant dans les secteurs de la sécurité de la prévention et de l'assistance (Gendarmerie, Sécurité Routière, Police Municipale et Centre de Secours).

Les actions qui ont été exposées au cours de ce conseil s'inscrivent dans le prolongement de la stratégie mise en place au cours de la précédente mandature en matière de tranquillité publique.

Elles concernent :

- la restructuration de notre effectif de Police Municipale qui compte désormais 4 agents, 1 secrétaire et 2 agents de surveillance de la voie publique (ASVP).
- Le renforcement du niveau d'équipement de notre parc de vidéoprotection Nous allons étendre ce dispositif à trois sites supplémentaires ce qui portera à 34 le nombre de caméras installées sur la commune.
- La réactivation du protocole de « Participation Citoyenne » avec le renouvellement du réseau de référents qui seront non seulement des sentinelles attentives de la vie de leur quartier, mais devront aussi favoriser les solidarités de voisinage.

Elle seront complétées et développées par les actions de prévention et d'assistance que nous menons depuis notre arrivée aux affaires en 2014, au travers de :

- la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde qui a pour but de prévoir l'organisation de crise à mettre en place autour du maire en cas de survenance d'un événement d'une importante gravité, et du Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Le DICRIM est un document qui décrit de façon simple et pratique les comportements à adopter en fonction des risques ainsi que les consignes de sécurité à respecter.
- Les divers dispositifs mis en place en faveur des jeunes :
  - » en milieu scolaire avec notamment le Conseil Municipal des Jeunes et le Conseil Municipal des Jeunes ados, et l'apprentissage du jeu d'échec.
  - » Dans le cadre de la recherche d'emploi avec le bureau municipal de l'emploi qui met en relation les entreprises en recherche de personnel avec les demandeurs d'emploi locaux.
  - » Au niveau de la lutte contre les addictions (alcool, drogue, violence, risques routiers) pour laquelle un espace prévention est organisé pendant la fête votive et où la Police Municipale et les services de Gendarmerie sont sur le pied de guerre pour minimiser leur impact sur notre quotidien et notre environnement.
  - » Pour faciliter l'accès au « Service Civique » à partir des permanences KIOSC en place sur notre commune depuis le 21 janvier 2022.
- L'assistance aux personnes en recherche de solutions juridiques. Cette information gratuite et de proximité est assurée par un avocat inscrit au barreau de Nîmes et un conciliateur de justice.
- La tenue d'une permanence du CIDFF du Gard (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) qui accueille les personnes victimes de violences sexistes et les informe sur leurs droits.

- L'organisation, au service des parents, de réunions d'information sur des thèmes autour de l'enfant et de jeunes scolarisés. Le programme de ces réunions qui ne sont plus organisées depuis plusieurs mois en raison de la crise sanitaire, reprendra dès lors que les circonstances le permettront.
- La lutte contre l'exclusion : pour lutter contre l'exclusion et toutes les formes de discriminations liées à l'origine, la ville de Milhaud en partenariat avec le Secours Catholique a mis en place des ateliers socio-linguistiques dans lesquels des bénévoles dispensent des cours d'apprentissage à la lecture et à l'écriture à un groupe de personnes, essentiellement des femmes peu ou pas scolarisées dans leur pays d'origine.

Souhaitant enfin que la sécurité des biens et des personnes soit érigée en priorité de notre mandat actuel :

- nous intensifierons la lutte contre la délinquance en urbanisme et les incivilités :
  - » la lutte contre la délinquance en urbanisme : les phénomènes de cabanisation et de mitage qui touchent tant à la fois la plaine que la garrigue sont pour notre commune une préoccupation majeure. Face à la construction, qui se multiplie, de ces habitations en zone inondable, naturelle ou d'aléa feu de forêt élevé à très élevé, nous avons sollicité du Procureur la mise en place de dispositions nous permettant d'apporter une réponse à ce grave problème devant lequel nous sommes quelque peu démunis. Ceci étant, nous avons demandé aux services de développement économique de Nîmes Métropole de nous accompagner dans le projet que nous avons d'extension de la Zac Trajectoire. Ce projet qui serait vital pour le développement économique tant de Nîmes Métropole que de la commune de Milhaud présenterait un autre avantage, celui de mettre un arrêt à la cabanisation que nous déplorons.
  - » La lutte contre les incivilités : en dépit des dispositions déjà prises, on note une pérennisation de ces incivilités qui polluent notre environnement (décharges sauvages en garrigues et en plaine), mais également nos places et nos rues (déchets alimentaires, emballages de toute sorte abandonnés sur la voie publique). Pour obtenir l'assainissement souhaité, nous avons donné pour instruction à la Police Municipale de recourir à la verbalisation et de veiller au bon fonctionnement des portiques installés en garrigue qui doivent être en permanence fermés.
- Nous nous doterons des moyens nous permettant de nous protéger contre d'éventuels actes de terrorismes :
  - » dans un contexte de menace terroriste élevée, la posture vigipirate active à compter du 19 juin 2021 maintient le niveau « sécurité renforcée » – risque attentat jusqu'aux élections législatives. Nous avons demandé à nos policiers municipaux d'être très vigilants notamment aux abords des écoles, des lieux de culte et des lieux de rassemblement, et avons fait l'acquisition de barrières antibéliers. En ce qui concerne les écoles, nous veillons à ce que les Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS) soient régulièrement assurés conformément aux consignes.
- Nous améliorerons la sécurité de nos rues et de nos espaces publics :
  - » avec la mise en œuvre d'un plan de circulation et de stationnement, la réalisation de certains aménagements urbains de sécurité, l'implantation de barrières pivotantes empêchant la circulation des voitures aux heures d'entrée et sortie des écoles, et la limitation de vitesse à 30km/h sur toute la commune.
  - » Nous prévoyons également l'aménagement du carrefour entre la RN113 et la RD262, un investissement indispensable dans la perspective de la création de la ZAC OC'VIA et de l'augmentation des déplacements qui en résulteront.

Miroirs de sécurité

Intersection rue des Amandiers et rue de la Cruvière

Afin de sécuriser au mieux la circulation à l'intersection rue des Amandiers et rue de la Cruvière, des miroirs de sécurité ont été installés.

Ces miroirs permettent effectivement d'éviter de nombreux accidents sur cet axe très passager où la vitesse peut être excessive ; cet itinéraire fait partie d'un chemin de « délestage » utilisé par de nombreux usagers venant des communes avoisinantes pour gagner des minutes sur leur temps de trajet au mépris de la sécurité.

Défibrillateurs automatisés externes (DAE)

De nombreux défibrillateurs ont été posés

La commune poursuit son investissement en matière de DAE.
Certains sont installés à l'extérieur pour être accessibles à tous de jour comme de nuit :

- à gauche de la porte d'entrée de la façade de la mairie,
- aux arènes sur la façade à proximité des toilettes,
- au stade municipal entre les deux vestiaires.

D'autres en intérieur :

- au centre socioculturel, dans le couloir principal à droite,
- à la salle des fêtes dans le hall d'entrée,
- à la SMASH, dans le hall d'entrée,
- à l'école primaire dans le hall du bâtiment B,
- à l'école maternelle dans le hall d'entrée.

Un DAE est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.
Grâce à une assistance vocale l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou non.

Différentes études menées à l'échelle nationale ou européenne montrent de manière très claire que les chances de survie en cas d'arrêt cardiaque dans des lieux publics ou privés sont beaucoup plus importantes quand un défibrillateur est à proximité, d'où l'importance pour les communes de s'équiper et de répertorier l'ensemble des DAE existants.

Vitesse rue des Muriers

Les grands moyens employés

Cet axe « est-ouest » de la commune très traversant est régulièrement emprunté, souvent pour « gagner du temps » en venant des communes limitrophes situées au sud.
En effet, le CHU, la zone industrielle et les zones de chalandises de l'ouest nîmois concentrent à eux seuls bon nombre d'emplois et la rue des Mûriers, commode pour s'y rendre, supporte un gros trafic !

Les riverains nous alertent régulièrement sur la vitesse excessive qui peut y être observée et de nombreux contrôles y sont effectués...

Sa configuration ne permet pas de pouvoir y installer des ouvrages bâtis comme chicanes ou écluses à cause des nombreux garages et des voiries attenantes. Les ralentisseurs actuels, aux normes, ne jouent pas leur rôle de modération de la vitesse comme on pourrait l'imaginer, aussi, après concertation, nous avons décidé d'installer à l'essai un stop juste avant la rue des Sophoras en venant de la poste et deux stops dans le sens contraire : un avant la rue de l'Aramon et un autre avant la rue Folco de Baroncelli.

Une caméra de surveillance a été installée début avril 2022, reliée au CIUVP ; elle est située à la maternelle (intersection rue des Muriers/rue de l'Aramon), pour surveiller cette artère et de nombreux contrôles radar se font et vont s'intensifier. Il faut rappeler que la rue est limitée à 30 km/h et qu'aux abords de l'école maternelle la vitesse passera prochainement à 20 km/h.

Gare aux contrevenants !
La sécurité de tous et en particulier celle de nos enfants ne souffre pas d'indulgence.

Actualités Municipales

Travaux

Réfection de nos voiries

Un héritage qu'il nous a fallu assumer !

Conformément à nos engagements et au futur plan de circulation et de stationnement, nous allons poursuivre nos investissement en matière de réfection de voirie. **En 2014, nous avons hérité d'une voirie en très piteux état !** Conscients de la tâche qui nous incombait et de l'état des finances, nous avons listé les problèmes et les priorités.

C'est ainsi que nous avons, à notre charge, terminé les rues des Mûriers, de la maternelle à la poste, réalisé les rues du centre ancien dit « le Fort » : la Glacière, rue de la Treille, Porte de France, des Vignes, Folco de Baroncelli et les ruelles adjacentes, mais aussi les rues Bigot, Charles Rieu, de la Poste, des Roses, des Amandiers, la partie sud de la rue de la Cruvière, le chemin des Sourbans Bas, le chemin du Muscadel, restauré les rues Georges Brassens, Montaigne, Pasteur, l'impasse de l'autoroute, des chemins des Carrières Souterraines, du Carraud,...

Sans oublier, le travail incessant tout au long du précédent mandat pour enfin obtenir le giratoire de l'entrée ouest de la commune ! Nous menons également depuis plusieurs mois une action soutenue pour la construction du demi-échangeur manquant entre RN 113 et CD 262 !

Les travaux de la route de Nîmes (du vétérinaire à la rue de la Garrigue soit près de 200 m !) sont programmés, incluant les réseaux secs et humides. Le marché de voirie proprement dit est lancé et les demandes de subventions sont en cours ! Des petits retards, dus au programme chargé de Nîmes Métropole pour les réseaux d'eau et d'assainissement, et liés aussi au retard du SMEG (Syndicat Mixte d'Électrification du Gard) pour les réseaux secs, nous incitent à patienter encore un peu, mais bientôt Milhaud sera dotée d'une belle entrée, végétalisée, fleurie et sécurisée !

En attendant nous avons réparé entièrement la rue de la Cruvière, très endommagée par l'épisode d'inondation du 14 septembre dernier. Cette rue devra supporter un trafic plus intense du fait de la fermeture prochaine, pour 3 mois, du pont des Bannières (celui qui passe sous l'autoroute).

Nous avons, avec le procédé NEOVIA, effectué de nombreuses autres réparations sur les chaussées les plus dégradées.

Rue de la Cruvière

Avant

Après

Chemins des Sourbans Hauts

Après avoir procédé à la réfection du revêtement du chemin des Sourbans Hauts, qui relie le rond point est de la commune au nord de la ZAE Trajectoire, il était impératif d'empêcher les camions de l'emprunter, étant les seuls responsables de son usure prématurée.

Deux portiques ont donc été installés pour limiter la hauteur et donc le gabarit et le poids des camions qui devront passer par l'entrée sud, chemin du Carraud.

Réfection des cours de tennis

L'épisode cévenol du 14 septembre a considérablement endommagé nos 3 cours de tennis.

Ces tennis en « gazon synthétique », dont la réfection s'est effectué l'un après l'autre en 2006, 2007 et 2011, vont être prochainement restaurés à neuf, toujours en gazon synthétique.

Le marché après avoir été lancé a été remporté par la société ST GROUPE. Les travaux débuteront début juillet et vont s'échelonner sur 2 mois, ce qui devrait nous permettre de les utiliser au plus tard début septembre pour le plus grand soulagement des licenciés de notre club de Tennis.

Dans le même temps, l'éclairage actuel des terrains, qui est très énergivore, sera remplacé par de l'éclairage Led.

Restauration de l'église et du temple

L'Europe investit dans les zones rurales

Ces travaux, pour lesquels la commune avait déposé une demande de subvention auprès du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), le 24 septembre 2020, vont, après de longs mois d'étude et de mises au point, pouvoir enfin démarrer.

La convention relative à l'attribution de cette aide, à la suite de l'accord donné lors du comité de Programmation Leader, nous a été adressé le 24 janvier 2022, et nous avons actuellement bon espoir, après les nombreuses interventions que nous avons dû effectuer dans un contexte sanitaire difficile, auprès des artisans retenus, de pouvoir entrer dans la phase d'exécution de ces travaux tant attendus.

Globalement, le poste de dépenses éligibles FEADER (aménagement, travaux et études de maîtrise d'œuvre) s'élève pour les deux édifices cultuels et le presbytère à 30 549,14 € HT suivant les devis qui nous avaient été soumis lors de l'établissement des dossiers.

Il est évident que certaines de ces dépenses prévisionnelles avec les augmentations de prix que nous connaissons aujourd'hui seront très certainement révisées à la hausse, ce qui devrait augmenter d'autant la part d'autofinancement de la commune prévue au plan de financement.

En contrepartie, le montant de la subvention FEADER accordé à la commune de Milhaud, dans le cadre des travaux de restauration de son patrimoine cultuel, qui précisons-le, devront être achevés au plus tard le 10 octobre 2023, est de 19 551,40 €.

Ce projet de restauration, porté par la municipalité, aura mis du temps à aboutir et nous le déplorons, mais nous sommes fiers de l'avoir mené à son terme car il permet la mise en valeur du patrimoine historique de notre commune : deux édifices cultuels, l'église paroissiale Saint-Saturnin et le temple, témoins d'une histoire douloureuse et de la période de troubles que notre cité a connu au 17e siècle lors des guerres de Rohan, opposant les troupes protestantes du Languedoc à l'armée catholique du Roi de France.

Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le développement Rural, présenté au comité de Programmation Leader le 23 septembre 2021 à Vallabrègues.

Programme d'Intérêt Général (PIG)

R 327-1 du code de la construction et de l'habitation

Je suis propriétaire d'un logement construit il y a de plus de 15 ans ? Je veux recourir à un artisan qualifié pour réhabiliter mon logement dégradé, l'adapter à une perte d'autonomie pour un maintien à domicile, ou encore le moderniser pour réaliser des économies d'énergie ? Je pense au Programme d'Intérêt Général (PIG) labellisé Habiter Mieux !

Je suis propriétaire occupant :

Je peux bénéficier d'un financement de travaux grâce à une aide financière (sous condition de ressources), d'un accompagnement gratuit par des professionnels pour toutes mes démarches jusqu'à l'exécution finale de mon projet, d'un taux de TVA réduit sous certaines conditions (5,5% pour « les travaux d'amélioration de la performance énergétique et les travaux indissociablement liés »).

Je loue mon logement (propriétaire bailleur) :

Je peux aussi en bénéficier ! Je cumulerai ainsi une aide financière pour la réalisation des travaux et une réduction fiscale sur mes revenus locatifs pendant 6 ans. Sans conditions de ressources du propriétaire, seul est conditionné le prix de loyer et le plafond de revenus des futurs locataires.

Les travaux finançables :

Réhabilitation globale, autonomie et maintien à domicile, travaux en faveur des économies d'énergie.
Suis-je éligible ?

Pour monter un dossier, contactez le prestataire conseil de l'agglo : URBANIS - permanences téléphoniques : lundi, mardi et jeudi de 10h à 13h et de 14h à 17h.
Au 04 66 29 75 35
ou habitermieux@urbanis.fr

La permanence du service Habitat de l'agglo (tél. : au 04 66 02 54 14) reste également à votre écoute :

- le mardi de 10h à 12h et de 14h à 16h,
- le jeudi de 10h à 12h,
- et le vendredi de 10h à 12h. Au 04 66 02 54 14.

Conditions et détail des aides sur nîmes-metropole.fr

Urbanisme

Acquisition d'un ensemble immobilier et d'un ancien moulin à vent

La municipalité s'est prononcée, lors du dernier conseil municipal, pour l'achat de la propriété Cavalier, nichée en plein cœur de ville, à 60 m de la place Henri Bonnaud, entre l'ancienne RN113 et à l'angle des rue Bigot et rue Basse. Ce site rare, ancien bâtiment agricole, mis récemment à la vente, était susceptible d'être cédé à des opérateurs pour être transformé en résidence de logements, densifiant encore le centre village.

Cette perspective, que nous refusions, et notre volonté de recherche de tènements fonciers pour augmenter l'offre de stationnement en cœur de ville, ont motivé la décision du conseil municipal d'acquérir ce bien pour l'intérêt général.

En préalable à la conclusion de l'acquisition, nous nous sommes d'abord assurés que les bâtiments existants du site ne présentaient aucun risque (diagnostics termites, amiante, plomb…) et attachés à rechercher toutes les subventions et aides financières, comme nous nous y employons systématiquement pour toutes nos opérations depuis 2014 !

Fructueuse démarche, et sans optimisme démesuré, nous espérons obtenir des financements qui avoisineront la moitié du coût total du prix de vente, de 635 000 €. C'est au seul bénéfice de ces aides financières obtenues (État, Région, Département et Communauté d'Agglomération…) que la commune peut investir pour son avenir dans des opérations nécessaires et coûteuses et sans engager sa solvabilité pour les années futures.

Exemple pour le gymnase, la « SMASH », pour 3 200 000 € investis en 2018, 1 960 000 € de subvention ont été obtenues, soit plus de 60 % !
Ce qui n'était pas le cas auparavant : en 2007 par exemple, pour la construction de la salle des fêtes. Pour un coût total de 2 675 000 € TTC, achat de terrain inclus, l'ancienne municipalité n'a réussi à collecter que 20 000 € de subvention, soit moins de 1 % !

Vous le voyez la gestion municipale à bien changé ! Et, il en va ainsi pour tout programme d'investissement, de la plus petite opération à la plus importante, et qu'elle qu'en soit la nature (des capteurs de CO2 dans les écoles, aux travaux de réfection des voiries et des bâtiments, en passant par les acquisitions foncières…).

Permis de diviser

Renforcement des moyens d'action préventive

Face à la pénurie de logements, de plus en plus de collectivités sont confrontées à un phénomène de division au sein d'habitations individuelles ou d'immeubles collectifs.
Si elles ne sont pas un problème en soi, ces divisions participent en pratique au développement de l'habitat indigne.
Pour permettre aux collectivités de mieux contrôler la qualité du parc locatif sur leur territoire, la loi leur a ouvert la possibilité d'instituer sur certaines zones un mécanisme de permis de diviser.
Les objectifs visés par ce nouvel outil d'autorisation préalable aux travaux conduisant à la création de plusieurs locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant sont :

- stopper l'hyper-densification,
- assurer un logement digne aux locataires,
- lutter contre les marchands de sommeil,
- améliorer le patrimoine et l'attractivité du territoire,
- combattre les passoires thermiques.

Dans le cadre de sa politique pour un habitat sain, la ville de Milhaud, conformément aux dispositions légales, a souhaité renforcer ses moyens d'action préventive et instaurer une autorisation préalable à la division de logements sur un périmètre défini dans les zones urbaines ou à urbaniser UC et UA du Plan Local d'Urbanisme. Ainsi, le permis de diviser, approuvé lors du conseil municipal du 27 janvier 2022, est entré en vigueur sur la commune le 1er mars 2022. L'autorisation de diviser sera accordée ou refusée par le maire dans un délai de 15 jours à compter de la réception de la demande. Le défaut de réponse dans ce délai vaudra autorisation. En cas de non-respect de ces obligations, le propriétaire se rend passible d'une amende de 15 000 €. Dans l'hypothèse d'un nouveau manquement dans un délai de 3 mois, le montant sera porté à 25 000 €.

Permis de louer

Lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil

À l'instar du permis de diviser, l'objectif du permis de louer est de lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil. Il s'agit de s'assurer que les logements mis en location ne portent atteinte ni à la sécurité des occupants ni à la salubrité publique, en demandant au propriétaire d'effectuer soit une déclaration, soit une demande d'autorisation préalable à la mise en location.
Dans le cadre de la politique qu'elle développe en matière d'habitat, la commune de Milhaud a, comme le prévoient les textes, demandé à Nîmes Métropole la délégation lui permettant de mettre en place sur son territoire, le permis de louer sous la forme d'une autorisation préalable à la mise en location.
Cette délégation a été accordée avec une mise en œuvre intervenant six mois après la publication de la délibération du conseil municipal du 27 janvier 2022 instaurant le permis de louer, et pour validité la fin du Plan Local de l'Habitat soit le 1er décembre 2024.
Le champ d'application du permis de louer est le suivant :

- les logements mis en location/relocation à usage de résidence principale,
- les logements hors parc des bailleurs sociaux et logements conventionnés,
- il s'applique pour les premières mises en location et les changements de locataires,
- il ne concerne pas les renouvellements de bail, les avenants aux baux, les locations touristiques saisonnières et les baux commerciaux.

Le périmètre défini pour Milhaud porte sur la route de Nîmes, la route de Montpellier et le centre village.
La commune a un délai d'un mois, à partir de la date de réception de la demande d'autorisation, pour rendre sa décision et soit :

- accorder l'autorisation (sans réponse au-delà du délai d'un mois, l'autorisation est donnée),
- accorder l'autorisation sous certaines conditions,
- ou refuser l'autorisation.

En cas de mise en location sans remplir ces obligations de déclaration ou d'autorisation, le Préfet peut ordonner le paiement d'une amende de 5 000 €. Dans l'hypothèse d'un nouveau manquement dans un délai de 3 ans, le montant de l'amende sera porté à 15 000 €.

La responsabilité de tous

Une nature partagée, un environnement respecté !

Bientôt l'été et sa chaleur, le risque de sécheresse et surtout le manque d'eau ! Soyons très vigilants, ne la gaspillons pas !

Aujourd'hui, et nous le vivrons tous de gré ou de force, il y a urgence à prendre les sujets d'environnement et de préservation de la biodiversité et de pillage de la planète avec le plus grand sérieux.

Garantir le développement d'une société vivant en équilibre et en solidarité, entre nous tous et avec la nature, est le challenge que nous devons relever ! Cette nature, la nôtre, celle de Milhaud et sa formidable richesse, nous nous devons de la préserver et de la défendre.

D'abord par nos 3 opérations de nettoyage de la garrigue (à la fin de l'hiver, ce fût la plaine et ce printemps le 26 mars et le 14 mai), accompagnés par les associations, en particulier « Le bonheur est dans la garrigue propre », « Garrigue font des chiens », « Jamaï viel » et « les chasseurs de la Diane » et « Familles Rurales », les enfants du CMJ, les simples particuliers, les élus. Ces nettoyages se sont déroulés avec succès puisque ce sont près de 10 tonnes qui auront été ramassées, aidé en cela par le concours de nos agents municipaux (Romuald VETY et Benoît FONTANA) venus avec les camions-plateaux chercher ces déchets pour les amener au centre de traitement.

Sans oublier la présence de nos 2 ASVP, devenus entre temps Policiers Municipaux, qui ont accompagné ce grand nettoyage et effectué la saisie des preuves afin de trouver les coupables. Quelle satisfaction d'arracher ces immondices à dame nature !

Ceux qui se permettent de tels agissements ne sont, ni plus ni moins, que des « criminels environnementaux » et qu'ils se le tiennent pour dit : nous continuerons de les chasser, de les traquer et de les poursuivre devant les tribunaux. Nous avons d'ailleurs au cours de ces journées découvert les auteurs de ces méfaits et la justice suit son cours.

N'hésitez-pas à nous signaler (si possible sans risque avec photos) quand vous êtes témoins de ces agissements, le type de véhicule, la plaque d'immatriculation... En restant bien évidemment prudents.

N'hésitez pas, non plus, à nous rejoindre pour ces grands « nettoyages citoyens ». Les dates seront communiquées sur le site internet de la commune, la page FB, le panneau d'information devant la mairie... C'est convivial, et pas forcément très pénible : le résultat nous paye de nos efforts !

La pose de nichoirs
Préserver la biodiversité

Élus, membres d'associations dédiées à l'environnement et jeunes des CMJ, accompagnés par Marion FRAYSSE, chargée du projet pour le COGard (Centre Ornithologique du Gard) étaient mobilisés, ce 25 février sous un petit soleil printanier, pour procéder à la pose des nichoirs.
Auparavant une cession de diagnostic avait consisté à faire le point sur les aménagements favorables à la biodiversité et aux actions pédagogiques associées. Après plusieurs rencontres sur place, en particulier au Parc Van Gogh et à ses abords immédiats, il a été retenu la pose de gîtes à hérissons, d'abris pour les insectes sociaux, de nichoirs et mangeoires à oiseaux ou gîtes à chauve-souris.
D'autres sites pour ces actions ont bien sûr été retenus comme le centre-ville (place Frédéric Mistral, arènes, écoles), le site des moulins à vent, la plaine et la garrigue...

Les premiers nichoirs sont aujourd'hui posés et ils ont pu déjà accueillir grimpereaux, mésanges bleues et charbonnières, huppes, moineaux domestiques, mais aussi rapaces nocturnes comme chouettes chevêche...
Nous n'oublierons pas la pose d'hôtels/totem à insectes et des abris à hérissons.

D'autres séquences de pose sont donc prévues, notamment pour les hirondelles et les martinets, et nous ne manquerons pas de vous le signaler pour que vous puissiez y participer.

C'est une première étape dans la reconquête de la biodiversité, déjà bien présente au travers des espèces d'oiseaux, dont certaines sont protégées, qui ont été recensées au cours de trois campagnes d'observations sur le terrain, en mars, mai et juin 2021 et début 2022, effectuées par Mme FRAYSSE qui s'appuie sur le plus d'expertises scientifiques possibles.

Les nichoirs aident nos amis ailés en gagnant entre vingt et trente ans, car les arbres sont souvent trop jeunes pour abriter des cavités susceptibles de servir de refuges. Pour protéger cette biodiversité, nous allons poursuivre nos investigations concernant d'autres espèces comme les amphibiens.

Il faut considérer que suite à une pression foncière considérable et la diminution des zones agricoles, un certain nombre d'espèces d'oiseaux qui s'y trouvaient ont disparues. Sans devenir des irréductibles défenseurs de la biodiversité, nous n'oublions pas que les règles imposées par le ministère de l'environnement ne doivent surtout pas impacter notre développement économique, pourvoyeur d'emplois (toujours présent à l'esprit que nous sommes à deux chiffres pour le taux de chômage !). La nature possède en elle-même les moyens de s'adapter et nos actions sont là pour l'aider.

L'association le COGard insiste sur le fait qu'il est nécessaire de respecter la période de nidification des oiseaux, entre fin mars et fin août, en ce qui concerne les abattages et tailles d'arbres et pour des haies qui abritent des nids.

Nous avons déjà mené une action forte contre la pollution lumineuse par le remplacement de l'éclairage public qui n'éclaire plus le ciel, ce qui perturbait fortement la faune avicole nocturne ; nous menons d'ores et déjà des réflexions contre l'artificialisation des sols, dont nous savons que la prochaine loi ZAN (Zéro Artificialisation nette) imposera, sans nul doute, des contraintes que nous devons anticiper.

Milhaud possède de nombreux fossés, ou petits cours d'eau (« roubines ») ou même tout simplement des rigoles qui sont elles-mêmes source de biodiversité.
Bien évidemment nous œuvrons en relation avec les structures du territoire, écoles, ALSH pour des actions « grand public » et mettrons en place des actions de sensibilisation sous la forme de conférences, stands, ou balades complémentaires à l'installation, mais aussi exposition photo, exposition « migration des oiseaux du Gard »...

Une buse de Harris en plein centre

Réponse à la question posée dans le BM de janvier 2022

Cette question en fin de bulletin dans l'article « vu à Milhaud » vous demandait de participer à l'identification d'un rapace évoluant dans le périmètre de l'école Jean de la Fontaine. C'est Francis BURST, ornithologue amateur et photographe qui nous a donné la réponse accompagnée de magnifiques photos de ce rapace, mais aussi d'autres pouvant être observés sur notre territoire communal.

Contrairement à ce qui avait été avancé dans un premier temps, ce magnifique rapace s'avère être une buse de Harris. Dans nos contrées, il est quasiment impossible de la rencontrer à l'état sauvage : elle est originaire d'Amérique centrale et du Sud !

Notre buse de Harris est assez familière, recherchant même la présence des humains en plein centre-ville, ce qui laisse à penser qu'il doit s'agir d'un oiseau échappé, d'un éleveur particulier ou d'un zoo. D'après sa taille et son comportement, il semble que nous ayons à faire à une femelle. Si vous avez observé son bec fort, son allure générale et son envergure de près d'1,20 m, vous comprendrez qu'elle soit aussi surnommée « le petit aigle du Mexique ».
Son menu ordinaire est constitué de rongeurs et de reptiles, plus rarement de petits oiseaux. Vivant habituellement en groupe, c'est le seul rapace connu pour chasser en meute. Très apprécié en fauconnerie, il fait aussi partie de nombreux spectacles d'oiseaux en vol.

En captivité il peut vivre jusqu'à une vingtaine d'années. Si la belle Harris, notre buse de Milhaud, ne retrouve pas son propriétaire, elle reprendra sans doute d'elle-même son voyage vers d'autres cieux.

Nous vous invitons à parcourir ces quelques photos d'autres rapaces que nous devons à notre photographe ornitho sur http://www.flickr.com/photos/6franc6/
Un grand merci à lui et félicitations.

AGASS

Catastrophe naturelle 2021

Ce petit message pour vous rappeler la nécessité d'envoyer ou de déposer de façon urgente (date butoir juin 2022) votre courrier déclaratif individuel en mairie si vous avez constaté des dommages sur votre habitation en 2021 ou bien une aggravation des fissures antérieures (sans préciser l'année) avec apparition de nouvelles fissures en 2021 pour que votre maire fasse une demande de catastrophe naturelle sécheresse auprès du Ministère de l'Intérieur pour l'année 2021.

Un certain nombre d'entre vous ont déjà fait cette démarche. Pour ceux qui ne l'auraient pas fait et qui souhaiteraient s'inscrire, contactez rapidement notre association AGASS, un modèle de lettre est à votre disposition : agass30420@gmail.com ou 06 78 69 90 43.

RAPPEL : attendre que l'arreté de Catastrophe Naturelle Sécheresse du Ministère de l'Intérieur paraisse au Journal Officiel pour prévenir votre assurance.

L'AGASS vous contactera aussitôt et vous fera parvenir une lettre type destinée pour votre assureur (vous disposerez de 10 jours ouvrés pour l'envoi).

Si vous partez en vacances, n'oubliez pas de nous laisser vos coordonnées téléphoniques pour vous contacter en cas de publication d'arrêté ministériel de catastrophe naturelle sécheresse au Journal Officiel.

D'autre part, pensez à vous munir d'une copie de votre contrat d'assurance multirisque habitation où figurent vos références client si vous devez prévenir téléphoniquement votre agence.

COMMUNIQUÉ

PROJET DE ZAC AUBÉPIN
ENTRÉE SUD-OUEST DE MILHAUD

Dans le cadre de la concertation publique préalable à l'aménagement du secteur «Aubépin», la Commune de Milhaud organise :

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

LE JEUDI 23 JUIN 2022 À 18 H 30

au Centre Socio Culturel de Milhaud

Pour rappel, la commune vous invite à découvrir les premiers éléments d'information sur le projet actuellement en cours de développement par le biais des moyens suivants :

- Un **dossier de présentation du projet** ainsi qu'un **registre de concertation** sont tenus à disposition du public à l'Hôtel de Ville de Milhaud - 1 rue Pierre Guérin
- Une **exposition sur le projet** se tient actuellement dans ce même lieu.

La consultation des différents supports de concertation précités est également possible sur le site internet de la commune : www.milhaud.fr

CONCERTATION PUBLIQUE

agate

MILHAUD

Éducation
Scolarité

Crèche « Les Petits Bouchons »
Carnaval de l'imaginaire

Le carnaval de l'imaginaire était très attendu par les enfants, le personnel et les familles, heureux de se retrouver tous ensemble pour partager à nouveau ce moment.
Ils ont pu profiter de nombreuses animations : petits jeux organisés à l'extérieur, chants, danses, grande bataille de confettis qui s'est terminée par le goûter.
Ce fût une belle journée magique passée avec nos princesses, dragons, Spider-Man, reines des neiges, licornes, pirates, cow-boys, policiers, chaperons rouge, blanche neige...
Tous nos Petits Bouchons étaient magnifiques dans leurs beaux costumes !

École maternelle
Journée portes ouvertes

Le samedi 19 mars 2022 de 9h30 à 11h30, l'école maternelle de Milhaud ouvrait ses portes, pour accueillir une quarantaine de familles (par petits groupes), en vue des inscriptions pour la rentrée 2022.
Mme Sandrine CAMPOS, Adjointe aux affaires scolaires, Mme Magali TEISSIER, Chef de Service en charge du centre de loisirs et de l'accueil périscolaire, et M. Yannick BÉART, Directeur de l'école maternelle, ont ainsi accompagné et renseigné les parents tout au long de cette matinée. Ils ont été rejoints, par M. Jean-Luc DESCLOUX, Maire de la ville et Mme Sandrine MEUNIER, conseillère municipale.
Ce fut l'occasion pour les parents et leurs jeunes enfants de découvrir leur nouvelle école (classe, bibliothèque, cours de récréation, couloirs colorés, salle de motricité, cantine, etc...).
Mme Christelle ROUX et Mme Nathalie GEORGITSIS, en charge de la restauration scolaire et des inscriptions des élèves, ont également répondu aux questions des parents. Mme Audrey BACCHETTO, présidente de la FCPE, et Mme Hélène NOGUEIRA, vice-présidente, représentaient les parents d'élèves aux écoles primaires, pour un moment d'échange avec les familles.
La sécurité de cette matinée était assurée par deux policiers municipaux, en collaboration avec M. Frédéric ZANONE, Adjoint à la sécurité.
Les mines réjouies des parents, rassurés, et des futurs jeunes écoliers, ravis, laissent à penser que cette matinée portes ouvertes a été un franc succès.

ALSH
« À l'abordage » !

Pour ces vacances printanières, les enfants se sont retrouvés sur les 2 sites, maternelle et élémentaire, autour du thème : « À l'abordage ! ». Ainsi, tour à tour, nos petits pirates ont pu choisir leurs activités, tantôt créatives, avec entre autres la fabrication de « bouteilles à la mer », et de « bateaux origami », tantôt sportives avec des jeux de coopération et d'entraide. La fabrication des « cookies du capitaine » ainsi que « la fougasse des pirates » ont été dévorés par de gourmands petits matelots.
La semaine a été ponctuée par la sortie Seaquarium, des chasses aux trésors récompensées par des pièces en or (en chocolat !). Pour finir, une semaine bien chargée mais trop vite passée, les enfants des 2 sites se sont retrouvés sur le stade de Milhaud pour des jeux de plein air et un pique-nique partagé dans une belle convivialité.
Les programmes pour les vacances d'été du 11 au 29 juillet 2022 sont en cours de réalisation. Une nouveauté cette année : un mini-camps passerelle Grande Section/CP (3 jours) sur le thème de l'éco-citoyenneté à moins d'une heure de Milhaud. Toutes ces informations vous seront communiquées au plus tôt via le logiciel familles Berger Levrault et sur le site de la ville : www.milhaud.fr.

CMJ et CMJ ados
Leurs projets arrivent à leur terme

Ils avaient entrepris cette année la distribution de fleurs et de chocolats pour les anciens de la commune (de 90 ans et plus soit environ 70 personnes), une livraison à domicile les mercredis du mois d'avril par les CMJ & CMJ ados, *« nous avons été très bien accueillis par toutes les personnes en particulier par M. MIRALLES Jean-Louis qui nous avait préparé un petit goûter pour récompenser cette belle action. »*

D'autres projets avaient été programmés dont le repas espagnol ; une paella qui a été dégustée le vendredi 22 avril suivi d'un concours de danse pendant le temps méridien qui a été suivi d'un repas Mexicain « Bœuf Tex Mex » le jeudi 19 mai, avec Quiz sur le Mexique à la fin de ce repas. Pour les sportifs, plusieurs tournois sont proposés : un tournoi de foot avec récompenses du 30 mai au 3 juin, un tournoi de basket avec récompenses du 9 au 13 mai, un tournoi de cordes à sauter du 23 au 24 mai. Des ateliers dessin sont proposés aussi sur le temps méridien.
Pendant les vacances, les interventions de rénovation demandées sont programmées : marquer des lignes de foot et repeindre les marelles.

Social

Maison de retraite les Jardins Médicis

La traditionnelle galette des rois

M. le Maire et son élue au CCAS, Mme Jocelyne BATIGNES, ont rendu visite comme chaque année, à la maison de retraite « les Jardins Médicis », pour déguster la traditionnelle galette des rois « faite maison ».
La directrice, Mme ROPITAL, ravie de les accueillir, a, dans son mot de bienvenue, rappelé que l'ensemble du personnel exerçait son métier avec beaucoup de passion et qu'elle était très heureuse des tâches accomplies au quotidien, que leur plus belle récompense, est ce que leur apportent les résidents par leurs souvenirs, leur expérience, leur sourire...

M. le Maire a rappelé que c'est toujours avec un grand plaisir qu'il vient à la rencontre de nos aînés et à mis en avant le travail de la direction, mais aussi de toute l'équipe soignante sans qui les services à la personne ne seraient pas ce qu'ils sont. Un travail difficile mais remarquable.
La galette des rois et un verre de cidre ont clos dans la joie et la bonne humeur ce bon moment.

Aide à l'Ukraine

Milhaud se mobilise

Depuis le déclenchement de la guerre, de nombreux Ukrainiens sont partis de chez eux pour chercher refuge dans d'autres pays.
Ils ont besoin de notre aide au niveau de l'accueil pour lequel nous devons nous préparer à les loger dans les meilleures conditions, mais également d'un soutien financier important.
La Croix Rouge Française retenue dans le Gard comme opérateur dans cette situation d'urgence, reçoit les dons destinés aux réfugiés qui s'installent actuellement en France.
Ainsi depuis la mi-mars, l'appel aux dons mis en œuvre par notre commune a permis de verser à la Croix Rouge la somme de 2 450 €, auxquels s'ajoutent les 1 000 € de la municipalité.
Merci aux Milhaudoises et aux Milhaudois qui ont répondu à cet appel.

Aider - Aimer

Vœux d'espoir et de courage à tous les aidants

Tous les aidants font un travail remarquable ; la plupart des personnes qui aident un proche le font tellement naturellement qu'ils ignorent, dans la majorité des cas, qu'ils sont des aidants.
Lorsque ce rôle prend une place plus importante dans leur vie, et qu'ils font face à une situation plus compliquée, ils se sentent démunis ; les aidants expriment alors le besoin de partager leur expérience, d'être écoutés et accompagnés.
Pour obtenir des conseils, des solutions de répits, suivre une formation, adhérer à une association dédiée, etc. et être accompagné, le conseil départemental vous donne rdv sur le site www.codes30.org.
Vous pouvez aussi vous informer à l'adresse suivante :
Espace Ressource Aidants - 58, avenue G. Pompidou 30900 Nîmes – Tél. : 04 66 21 10 11.

Plan canicule

Votre bien-être est notre priorité

Durant la canicule la salle du conseil de la mairie, la salle des aînés et la maison de retraite peuvent vous accueillir afin de restez au frais.
Si vous souhaitez être inscrit(e)au fichier canicule, nous vous remercions de bien vouloir nous retrouner le bon ci-dessous (que vous pouvez découper) et de le déposer au CCAS ou à l'accueil de la mairie.
Nous pourrons ainsi nous assurer de votre santé lors des éventuels épisodes de canicule.

MISE A JOUR DU PLAN CANICULE
Coupon à déposer au CCAS ou à l'accueil de la mairie

CCAS MILHAUD

Identification

Nom : ..... Prénom : .....
Date de naissance : .....
Adresse : .....
N° de tel. : .....

Caractéristiques

Vivez-vous : seul(e) ☐ avec votre conjoint ☐ autre ☐
Recevez-vous de la visite :
Jamais ☐ 1 fois/semaine ☐ 2 à 3 fois/semaine ☐ tous les jours ☐
Avez-vous une personne à prévénir : oui ☐ non ☐
Si oui, n°de tél. : ..... Nom : .....
Lien de parenté :
Enfant ☐ famille ☐ ami ☐ voisin ☐ aide ménagère ☐
Connaissez-vous les gestes à suivre lors de canicule ? oui ☐ non ☐

Les services

Bénéficiez-vous d'une aide ménagère : oui ☐ non ☐
Bénéficiez-vous d'un service de portage de repas : oui ☐ non ☐
Adhérez-vous à une service de téléalarme : oui ☐ non ☐

Je souhaite être inscrit(e) au fichier canicule et autorise le CCAS de Milhaud à me contacter afin de s'assurer de mon état de santé durant la canicule : oui ☐ non ☐

Date : signature :

Dans la commune

Café des parents

Une reprise après deux ans de pandémie

Vendredi 22 avril 2022, le café des parents proposait aux élèves de CM2 de l'école élémentaire Jean de la Fontaine d'échanger et de partager sur le thème des « jeux vidéos », et internet « Quel impact sur la santé » avec le Major SABATIER, de la brigade de protection des Familles du Gard, et Mme MONTELS, travailleur social d'Addictions France.

Les jeunes élèves, particulièrement attentifs aux explications des professionnels, ont posé des questions très pertinentes.

Prochain café des parents, vendredi 17 juin 2022 à partir de 8h30 - Ateliers « Comment parler à nos jeunes enfants, ados, de sexualité, drogue, comportement à risque... ».

Des rencontres avec les parents sur des sujets qui les préoccupent. Des sujets d'actualité avec des conférenciers professionnels.

Chantiers d'insertion

On repart pour 2022 !

Les jeunes des chantiers d'insertion de Présence 30, devenu aujourd'hui Bonjour 30, sont de nouveau sur notre commune pour de nouveaux projets de rafraîchissements et de rénovations.

Après les trois postes électriques ainsi que l'embellissement de nos arènes, dont les jolies fresques ont envié plusieurs autres communes, ces jeunes seront à nouveau sur notre commune pour la réalisation de nouveaux projets, rénovation du local du stade municipal, fleurissement et peinture de ronds points, nettoyage de tag et réalisation de nouvelles fresques... que vous pourrez découvrir tout le long de cette année.

Rappelons que ces chantiers répondent à des projets de valorisation du patrimoine, dont nous attachons une importance particulière, mais aussi il s'agit de véritables lieux d'apprentissage qui proposent aux jeunes éloignés de l'emploi d'acquérir des savoir-faire et savoir-être indispensables à la construction d'un projet professionnel.

Le partenariat est donc reconduit.
Bravo à cette équipe très professionnelle.

Chats errants

Campagne de stérilisation et d'identification

La ville de Milhaud a constaté une multiplication de la présence de chats errants au sein de la commune. Elle a donc souhaité harmoniser la cohabitation entre les Milhaudois et les chats errants en régulant la population féline et en garantissant la place et le bien-être de ces animaux, dans le respect des exigences législatives et règlementaires.
La commune a donc acté, par délibération en date du 27 janvier 2022, une convention de partenariat avec la Fondation 30 Millions d'amis, avec la participation de l'Association milhaudoise Les Tabbies de Marie et la Clinique Vétérinaire des 4 pattes de Milhaud.
C'est donc conformément à l'arrêté municipal 2022-042 du 16 mars 2022, qu'une campagne de stérilisation et de régulation du nombre de chats sans maîtres a débuté sur la commune du 22 mars 2022 au 31 mai 2022.

Cette campagne de stérilisation consiste à effectuer des opérations de stérilisation et d'identification. Les chats sont stérilisés, identifiés par puce électronique et relâchés sur le site de capture. La stérilisation ainsi qu'un nourrissage de qualité et rationné limitent fortement les comportements désagréables pour les riverains. Ces opérations en cours jusqu'au 31 mai s'effectuent avec bienveillance dans certains quartiers de la ville, où les chats sans maître sont les plus nombreux et regroupés.

Fleurissement

Ce n'est pas seulement pour faire « joli » !

Le fleurissement est un formidable outil de valorisation de notre commune.
Les nombreuses jardinières, les massifs et les balcons fleuris qui jalonnent Milhaud participe aussi au « bien vivre », à améliorer son cadre de vie et dopent son attractivité, c'est un élément majeur pour un accueil de qualité et rien n'aurait été possible sans les efforts et la créativité de Christian MATEU, du service « espaces verts ». L'utilisation des plans donnés à notre collectivité par le « département » se révèle être une aide complémentaire.
Il faut aussi faire avec le « zéro phyto » ; nous préférons un peu d'herbe dans nos rues plutôt que de laisser prendre des risques à la population et devons accompagner au mieux la préservation de la biodiversité. Le paillage par des copeaux de bois est un bon remplacement des pesticides.

Nous avons l'ambition de recevoir les encouragements du Conseil Départemental qui chapeaute le label « Villes et Villages fleuris », première distinction avant la première fleur. Il faut du temps, mais nul doute que notre volonté, clairement affichée en matière d'embellissement et de végétalisation des espaces et bâtiments publics, n'en soit un jour récompensée ! Nous souhaitons ici souligner l'aide précieuse de riverains qui fleurissent eux mêmes les « délaissés » aux abords de leur domicile ! Toute aide est bonne à recevoir qu'il s'agisse de désherbage ou d'entretien de massifs floraux. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Retour du Forum Emploi Intercommunal

MILHAUD - BERNIS

Après deux éditions annulées du fait des conditions sanitaires, les communes de Milhaud et Bernis ont tenu à remettre en place ce rendez-vous pour soutenir les personnes en recherche d'emploi.

Ainsi, Joseph COULLOMB, Premier Adjoint, Zineb HADDOU-OURAHOU, Adjointe déléguée aux Affaires Juridiques, Cohésion Sociale, Solidarité, Lutte contre l'exclusion et Emploi, ont participé aux côtés de Théo GRANCHI, Maire de Bernis, le 12 mai 2022 au salon emploi intercommunal organisé à Bernis avec Pôle Emploi des 7 Collines à Nîmes.

Il était en effet important que cette opération, que nous avions réalisée pour la première fois en 2019 avec la commune de Bernis dans les arènes de Milhaud, en raison des enjeux qu'elle représente notamment dans notre région, soit reconduite.

C'est donc avec un réel plaisir que nous avons accueilli les 18 entreprises de nos deux villages à la recherche de collaborateurs (acteurs privés de l'emploi essentiellement, mais aussi de la fonction publique tels que le Département et l'Armée), et la centaine de demandeurs d'emplois locaux qui avaient répondu à notre invitation.

Les collectivités territoriales ont aujourd'hui un rôle à jouer dans l'économie et le marché du travail.
Elles doivent constituer des relais utiles entre les employeurs et les chercheurs d'emploi, de stage ou de contrat d'apprentissage. La mise en place de manifestation de ce type leur permet de s'inscrire dans cette démarche, ce que les municipalités de Milhaud et Bernis ont très bien compris.

Elles constituent une priorité dans leur action en faveur de l'emploi qu'elles ont bien l'intention de reconduire et cela dès l'an prochain à Milhaud.

Carte Nationale d'Identité et passeport

Attention aux délais !

Avec la levée progressive des restrictions sanitaires en Europe, de nombreux Français souhaitent se tourner à nouveau vers l'étranger pour les vacances.

Le nombre de demandes de titres sécurisés a explosé ces dernières semaines. Les délais pour obtenir un rendez-vous en mairie s'allongent. Le temps d'instruction dans le CERT Occitanie a, de ce fait, augmenté.

Vous pouvez déposer votre dossier de création ou de renouvellement de titre d'identité dans n'importe quelle mairie du territoire dotée d'un dispositif de recueil (29 communes dans le Gard).

Nous faisons appel à votre patience et votre bon sens, afin de respecter le jour et l'heure de votre rendez-vous, ne pas prendre de rdv plus que de besoin pour laisser des créneaux libres aux autres administrés et surtout annuler les rdv que vous ne pourrez honorer.
Merci de votre compréhension.

Les démarches pour les cartes d'identité peuvent être commencées en ligne sur : ants.gouv.fr que ce soit pour obtenir une carte d'identité, un duplicata, un renouvellement ou une modification.

La mairie récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes.

Le numéro de pré-demande est indispensable en mairie ; le conserver.

Remerciements aux enfants

Pour leur implication toujours active

La commune remercie les enfants de l'école élémentaire Jean de la Fontaine (CMJ et CMJ ados inclus), du Collège Feuchères et du Lycée de Gaulle-Anthonioz pour leur implication toujours active.

Tous les enfants sont les bienvenus à toutes les manifestations de la commune et aux cérémonies commémoratives, qui sont d'ailleurs publiques et qui permettent de ne pas oublier nos morts pour la France.

Tous les nouveaux petits lecteurs sont d'ailleurs les bienvenus et sont invités à se faire connaitre auprès du Directeur de l'école élémentaire ou du secrétariat de Monsieur le Maire pour les prochaines cérémonies. La prochaine étant le 14 juillet.

Balade à la découverte des oiseaux

Dans la commune avec le COGard

Après une première action « pose de nichoirs », nous avons eu au stand de COGard beaucoup de passages et d'échanges. Merci à chacun de vous pour votre implication. 12 nichoirs ont été installés au centre du village, à l'école, aux arènes et au site des moulins à vent. Deux nichoirs, qui méritent une hauteur importante, seront installés rapidement par le COGard. Le COGard nous fournira rapidement la carte GPS de l'ensemble des nichoirs que nous vous communiquerons. N'hésitez pas à les observer et si vous voyez qu'ils sont occupés, n'hésitez pas à nous le signaler. (Marion de COGard nous indique que la première année tous ne sont pas occupés).

Une exposition a eu lieu du 26 avril au 6 mai.
La conférence du 29 avril a attiré beaucoup d'ornithologues amateurs ou tout simplement passionnés d'oiseaux.
Chacun en a beaucoup appris et tous sont maintenant capables de reconnaître un oiseau grâce à son cri.

La sortie initialement prévue le 6 mars a eu lieu le 12 mai de 18h à 20h. Une promenade dans les rues de Milhaud appréciée par un groupe de 27 adultes et enfants ravis de leur sortie. Tous savent identifier les martinets des hirondelles. Un repérage a été fait des nids et une surveillance sera effectuée par des Milhaudois volontaires.

De nombreuses questions ont été posées...

Ces activités avec le COGard sont prévues dans les écoles notamment avec l'ALSH.

Reste à caler pour la fin d'année le nettoyage des nichoirs posés et l'atelier de construction des nichoirs pour l'année 2023.

Jury criminel

Établissement de la liste annuelle tirée au sort pour 2023

Conformément à l'arrêté de Mme la Préfète en date du 19 avril 2022, fixant le nombre de jurés appelés à participer à la formation du jury criminel pour l'année 2023, il est nécessaire de désigner 586 jurés titulaires et 150 jurés suppléants pour l'année 2022.

Afin de composer la liste de ces jurés répartis par commune ou communes regroupées, et conformément aux dispositions de l'article 261 alinéa 1 du Code de procédure pénale, le maire, en vue de dresser la liste annuelle, tire au sort publiquement, à partir de la liste électorale, un nombre triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral soit 15 jurés pour Milhaud.
Pour la constitution de cette liste préparatoire, ne sont pas retenues les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année civile qui suit, soit les personnes nées à partir du 1er janvier 2000.
Ce tirage ne constitue que le stade préparatoire de désignation des jurés ; la liste définitive sera établie par une commission siégeant auprès de chaque cour d'assises dans les conditions prévues à l'article 262 et suivants du Code de procédure pénale.

Le tirage au sort s'effectuera publiquement en mairie, salle des délibérations, de façon informatisée, à partir du logiciel élections de la commune (répertoire électoral unique – REU).
La population sera avertie de la date retenue par voie d'affichage et par tous les moyens de communication municipaux.

Moustiques tigres

Hommage aux victimes du terrorisme

Cette journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme ,présidée par Joseph COULLOMB, Premier Adjoint représentant le Maire, Jean-Luc DESCLOUX, s'est déroulée le vendredi 11 mars au Monument aux Morts, place Neuve.

En cette période troublée que connaît l'Europe depuis l'invasion de l'Ukraine le 24 février, où chaque jour qui passe apporte son lot de victimes, c'est un hommage fervent que la commune de Milhaud a souhaité rendre au nom de la France à toutes les victimes du terrorisme, en nous souvenant de ceux qui ne se relèveront plus et en affirmant notre détermination à combattre toutes les fureurs de tous les obscurantismes et de tous les fanatismes qui mettent en danger les valeurs de démocratie et de liberté qui sont celles de la France et de l'Europe.

Un message qui a été relayé par la dizaine d'élèves du collège Feuchères, présents à la cérémonie, qui ont assimilé ces actes de terrorisme d'une violence extrême, qui sèment de façon aveugle la mort et la terreur à des actes de guerre qu'ils ne pensaient connaître qu'à travers leurs livres d'histoire et qui sont malheureusement d'actualité avec le crime historique que commet en ce moment la Russie contre l'Ukraine.

Ces jours aussi dramatiques que fragiles marquent probablement le début d'un avenir bouleversé. Celui d'un pays, l'Ukraine internationalement reconnu depuis 1991, comme celui d'un continent. Notre continent.

Merci aux Milhaudoises et aux Milhaudois présents.

Pâques aux Platanettes

Le lundi 18 avril, les platanettes se sont transformées en « village de Pâques » et tous les enfants ont été conviés à venir y passer une matinée pleine de surprises.
Leur objectif ? Débusquer un maximum d'œufs le plus rapidement possible. Leur mission ? Fouiller dans des bottes de paille étalée dans l'enceinte des petites arènes.
Pour éviter une précipitation génératrice de débordements, des œufs en polystyrène, décorés lors d'atelier proposés pendant le temps périscolaire de l'ALSH, ont remplacé les œufs en chocolat ! Cela permet également d'éviter de ramasser des œufs fondus sous ce début de soleil printanier ! Une fois ces œufs récoltés, chaque enfant est venu chercher, en les rapportant, son quota d'œufs en chocolat.
Mais ça n'a pas été la seule animation. Au programme : château géant gonflable permettant des glissades, balade avec des ânes, jeux en bois...
Enfin, pour faire une pause et pour boucher les petits creux de nos petits bambins et de leurs parents, des viennoiseries et boissons diverses ont été servies par nos élus(es) et nos agents Rachida, Malika et Eva.
Tous les ingrédients ont été réunis pour transformer cette excellente matinée en une belle réussite !
Nous réfléchissons à l'idée de pérenniser cette chasse aux œufs aux platanettes, où elle a été délocalisée cette année pour cause de grand concours de pétanque au boulodrome. Les avis sont partagés !

Repas des présidents d'association

Après une année 2020 et 2021 marquées par la crise sanitaire qui a mis à mal les manifestations de nos associations, la municipalité, comme tous les ans, met à l'honneur les « bénévoles de l'ombre », qui ont su s'adapter afin de maintenir, autant qu'elles ont pu, tout en respectant les mesures sanitaires, leurs activités pour les habitants de notre commune. L'équipe municipale a ainsi convié les membres des bureaux associatifs au traditionnel repas qui a eu lieu le samedi 16 mars à la salle des fêtes. Ce premier rendez-vous, plein de promesses, laisse entrevoir la lumière d'une sortie du tunnel !
Nombreux ont été à avoir répondu à l'invitation. En effet, ils ont été près de 120, bénévoles et élus, à s'être réunis pour fêter ces retrouvailles.
L'animation de la soirée a été menée avec brio par « DJ Jean'C Sonorisation » et « Duo Accoustique Live Sweety Pop » qui ont fait danser les convives jusqu'à tard dans la soirée. Le repas a été préparé et servi par le traiteur « Le Pêché Mignon ».

Ce fût l'occasion également pour l'équipe municipale de marquer son soutien et de saluer le dynamisme de nos 80 associations. Le maire, Jean-Luc DESCLOUX, a souhaité souligner l'importance de ce moment : « *S'engager dans une association, c'est s'engager au service des autres, c'est incarner la notion de citoyenneté. De vous voir réunis ce soir si nombreux, est bien la preuve de l'intense activité du mouvement associatif communal. Toutes les associations donnent vie à notre ville et toute l'énergie déployée par les bénévoles grave pleinement l'identité de notre ville. Ensembles réunies, elles représentent un réservoir formidable de lutte contre le repli sur soi, l'exclusion et l'isolement* ».
Jean-Luc FRANCOIS et Guillaume BESSER, délégués aux associations et à la vie sportive, ont déclaré :
« La municipalité a toujours soutenu le monde associatif et le soutiendra toujours. Sans vous, notre commune ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui, une ville où il fait bon vivre. Que ce soit pour 2020 ou 2021, et malgré le contexte, nous avons eu à cœur de maintenir les subventions et nous continuerons à offrir aux associations des équipements de qualité et une écoute attentive pour répondre à vos différentes problématiques. »
Colette CAILOTTO, Anne-Lise DUMANT, Marie ROUX et Dalya ABDALLAH ont été honorées pour leur engagement citoyen et sportif et Christian HYGONNET, pour une carrière bien remplie au centre socioculturel, se sont vus remettre des fleurs et la médaille de la ville.

Cérémonie du 8 mai

En ce 8 mai 2022, qui a commémoré le 77e anniversaire de la fin des combats de la seconde guerre mondiale en Europe, les Milhaudois ont rendu un hommage fervent et solennel à toutes celles et ceux qui ont combattu et abattu le fléau nazi. Cent cinquante personnes se sont rassemblées au Monument aux Morts en souvenir de cette génération de combattants et de résistants qui rendirent à la France sa liberté et sa fierté, et à qui nous devons la paix que nous avons retrouvée dont nous mesurons aujourd'hui avec la guerre en Ukraine, le prix et la fragilité.

La cérémonie s'est déroulée de manière traditionnelle avec les lectures des messages de la Ministre, Geneviève DARRIEUSSECQ, effectuée par le Maire, Jean-Luc DESCLOUX, et de l'Union Française des Associations de Combattants et des Victimes de Guerre délivré par une représentation de jeunes scolaires et du CMJ, de collégiens et lycéens. Une commémoration empreinte de solennité avec la présence autour des autorités civiles, militaires et religieuses du Président des Anciens Combattants, le Général COSTE, et d'un détachement de la Première Compagnie du 4e Régiment du Matériel de Nîmes sous la direction du Capitaine PONCIN qui a rendu les honneurs.
Après le dépôt de gerbe et le chant de la Marseillaise, l'assistance a été invitée par le maire à se retrouver au centre socioculturel pour le partage du verre de l'amitié qui a mis fin pour le plus grand plaisir de tous, à cette célébration.

Festival Marcel Pagnol

La municipalité a organisé, du 4 au 19 mai 2022 à la salle des fêtes, le « Festival Marcel PAGNOL ».
Cinéma et théâtre auront été au rendez-vous pour évoquer l'œuvre de cet auteur qui sut avec talent décrire les gens du sud.

Ce festival a été l'occasion de voir ou revoir « La fille du puisatier » avec Daniel AUTEUIL et de revoir en version originale « La femme du boulanger » et sa célèbre scène où RAIMU reproche l'escapade amoureuse de sa chatte « Pomponnette », le port de Marseille dans les années 20 où Marius, fils de César, patron du bar de la marine, est partagé entre son amour pour Fanny et son désir de prendre la mer pour parcourir le monde, sans oublier l'irrésistible partie de carte ; et enfin « Autour de Marcel » où Ricoune et sa conscience, en fait Marcel, ont partagé leurs époques respectives en mélangeant le thym et la saladelle pour en faire un fabuleux concert de cigales.

Dictée Municipale

L'ouverture du « Festival Marcel Pagnol » a débuté ce mercredi 4 mai 2022 au centre socioculturel avec la dictée municipale.

C'est dans une ambiance conviviale et studieuse que tous les participants des 3 catégories 9/11 ans - 12/17 ans et 18 ans et plus ont planché sur des extraits des livres de Marcel Pagnol, au programme la Gloire de mon père, le Chateau de ma mère et le Temps des cerises.
Adaptée pour les écoliers, collégiens, lycéens et adultes, les textes ont été lus et corrigés par notre jury composé de Mme Marie Paule TARBOURIECH, enseignante à la retraite, Mme Nathalie QUELLIER, Mme Jacqueline CHABAUD et M. François LE DORE.

Le verre de l'amitié est venu clôturer cette belle après-midi studieuse et féliciter tous les participants et vainqueurs de chaque catégorie qui se sont vus offrir un bon d'achat à Cultura et des lots de participation de Nîmes Métropole et du Conseil Départemental.

Les gagnants de cette première édition sont :

- le jeune BELMILOUD Sofiane avec 1,5 fautes pour la catégorie 9/11 ans,
- Melle GONZALVES Lilou avec 5 fautes, pour la catégorie 12/17 ans,
- et Marcel RODRIGUEZ avec 0 faute pour la catégorie 18 ans et plus.

Les amoureux des mots attendent déjà avec impatience la deuxième édition de cette dictée municipale qui, forte de cette première expérience, sera reconduite.

Le rendez-vous est pris.

Vendredis de l'Agglo

Le 22 avril 2022, à la salle des fêtes, Milhaud accueillait Anthony Joubert dans le cadre des vendredis de l'agglo, spectacle offert par Nîmes Métropole, programmé et organisé par Guilhem Robert.
Anthony Joubert est un comédien, chanteur, humoriste de 38 ans. Il a été découvert par le grand public sur M6 dans « La France a un incroyable talent »
Tout au long de la soirée, les rires n'arrêtaient pas de fuser de toute part : cet artiste de talent nous a emportés avec lui sur la route du rire avec son humour décapant. Quel plaisir de pouvoir partager à nouveaux ces moments précieux où l'on oublie tout !

Tournoi national de robotique

Le Tournoi National de Robotique 2022 est la 16e édition d'une rencontre à rayonnement international ouverte à tous, dont la vocation est de faire découvrir la robotique, le numérique et les nouvelles technologies en s'amusant, partager des connaissances et donner le goût de la démarche scientifique.

Il a été co-organisé par les associations TNRS (Tournoi National de Robot Sumo), la ville de Milhaud, le FabLab de Nîmes et l'IUT de Nîmes, le 14 mai 2022 au centre socioculturel de Milhaud.

Rassemblant chaque année des passionnés de robotique de toute la France et de l'étranger, le tournoi fédère ainsi une communauté de programmeurs, bidouilleurs, ingénieurs, amateurs ou professionnels, jeunes et moins jeunes, qui partagent leurs connaissances et prennent le temps d'échanger avec le public. Malgré son ancienneté sur le bassin nîmois, l'évènement reste peu connu des habitants de l'agglomération et de la région.

Défis robots de différents types en provenance de toute la France et réalisés par des jeunes ou adultes se sont affrontés sur une journée : mini-sumo, formule 1 suiveur de ligne, labyrinthe, humanoïde,...

Agenda
des manifestations

Juin

Mercredi 1
CINÉMA ENFANTS
« Les Schtroumpfs »
14h30 - centre socioculturel

Jeudi 2
CINÉMA ADULTES
« Seconde chance »
20h30 - centre socioculturel

Mercredi 21
FÊTE DE LA MUSIQUE
Concert
Avec le Groupe Octane
19h - centre village

Juillet

Samedi 2
NUIT DES ÉTOILES
À partir de 21h - aux 4 chemins

Jeudi 14
CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET
11h30 - monument aux Morts

TORO À LA BROCHE
Repas sur inscription avec animation musicale « Trumpet Melody ».
Boulodrome

SPECTACLE
« Les cowboys en Camargue »
Show organisé par la Troupe « Jordan's Roping Association » en collaboration avec la Manade Aubanel.
21h30 - arènes -entrée gratuite

FEU D'ARTIFICE
Après le spectacle - lycée

Du jeudi 28 au dimanche 31
FÊTE VOTIVE
Festival d'abrivados-bandidos, courses de l'Avenir, course de taureaux jeunes, fiesta des enfants, déjeuners, encierro, charlottade, olympiades.... avec animations musicales : peñas, orchestre, DJ.

Septembre

Samedi 3
FORUM DES ASSOCIATIONS
8h30 - centre socioculturel

Mercredi 7
CINÉMA ENFANTS
Non choisi
14h30 - centre socioculturel

Jeudi 8
CINÉMA ADULTES
Non choisi
20h30 - centre socioculturel

Du vendredi 9 au dimanche 11
EXPOSITION DE PEINTURE
Centre socioculturel

Octobre

Du samedi 29 au dimanche 30
EXPOSITION DE PLAYMOBIL
Centre socioculturel

Novembre

Samedi 26
SALON DU LIVRE - 6E EDITION
Centre socioculturel

Cet agenda pourra être modifié en fonction de l'évolution des mesures sanitaires en vigueur et être complété : plus d'informations disponibles en mairie et au centre socioculturel tout au long de la saison.
Il est consultable et sera mis à jour régulièrement sur le site internet de la commune.

Libre expression

GROUPE MAJORITAIRE

Nous voyons apparaître les conséquences du conflit Ukrainien sur les dépenses du quotidien essence, gaz, électricité. La commune confrontée à ce problème garde le cap, elle n'augmente pas les impôts et continue à investir aujourd'hui pour maintenir demain la qualité de service qu'elle a à cœur d'offrir à ses administrés. Le projet de ZAC Aubépin, secteur principal de développement, entre dans sa dernière phase. Milhaud s'engage par ailleurs en faveur du vélo, les pistes cyclables se développent à l'occasion de la réfection des voiries comme ce fut le cas rue des Amandiers et le sera également lors des prochains travaux route de Nîmes. Notre commune qui souhaite jouer son rôle sur le marché du travail a participé cette année au rendez-vous entreprises-demandeurs d'emploi au salon « emploi intercommunal » organisé avec la ville de Bernis. Elle soutient les projets d'aménagement de deux zones d'activités économiques (ZAE Marché Gare et ZAE Oc'Via) qui toutes deux représentent un potentiel de près de 2 000 emplois aux portes de Milhaud. Elle aide ceux qui sont bousculés par la vie pour lesquels la municipalité a noué des partenariats avec des associations dédiées aux affaires sociales.

MILHAUD GÉNÉRATIONS UNIES

Milhaudoises, Milhaudois
Comme vous le constatez la commune semble tomber en léthargie, car nous ne voyons avancer aucun des projets votés en conseil municipal. Nous prendrons comme exemple le terrain de loisir prévu sur l'espace situé près de la pondre, ainsi que l'aire de stationnement des camping cars prévue à côté de l'espace Thibaud Rebeyrotte. Nous observons également la délinquance et les incivilités grandissantes comme ne pour citer que cela, les rodéos incessants sur les artères de notre village. Nous avons été et resterons attentifs et vigilants sur les décisions des élus majoritaires, en revanche à ce jour le manque de concertation avec les élus de l'opposition est indéniable, au travers de commissions qui n'existent que sur papier. Sachez que ce n'est pas notre conception de la démocratie, mais quoi qu'il en soit nous continuerons à défendre nos valeurs et nos idées. Échangeons sur milhaud.generations.unies@gmail.com

MILHAUD VOUS APPARTIENT

Comme vous devez le savoir, la commune a décidé l'acquisition de la propriété, de Mme CAVALIER, située rue basse pour 635000€. Si nous trouvons ce projet pertinent, car cœur de village, il n'en reste pas moins surprenant que cet achat présenté en conseil n'était pas accompagné d'une projection financière complémentaire. Bâtiment de 1948 (amiante, plomb, coûts induits ?). Cela n'est-il pas le rôle de la commune d'anticiper ? Cette décision n'a pas été prise du jour au lendemain ! Gérer c'est prévoir. Anticiper et gérer c'est aussi le nettoyage, désherbage des rues et pas seulement le cœur de village, rebouchage des trous, des panneaux électoraux fixés de façon sécuritaire, veiller à une circulation adaptée comme sur la route de Montpellier (rodéo intempestif et répétitif) : le bien-être des Milhaudois ne passe-t-il pas aussi par-là ? Enfin, le budget 2022 a été présenté ainsi que les comptes 2021 et nous pouvons constater qu'il aura fallu 7 ans pour revenir à une trésorerie disponible de 1000000€, somme qui était en caisse en 2014 ! Mais quid des projets détaillés ! Un budget c'est cela aussi : savoir où l'on va !
Milhaudvousappartient Pellerin.Seraphimides

Les textes de cette page n'ont subi aucune modification de la part de la rédaction.

Les Donneurs du Sang

UN DON = 3 VIES DE SAUVÉES

Force de reconnaître que depuis maintenant plusieurs mois les réserves de sang sont au plus bas en France. Certainement, le Covid est passé par là. À tout moment dans la vie, nous sommes tous concernés par le don du sang : une maladie, un accident, une hospitalisation pour des proches ou pour la famille ou nous-même, un traitement, une opération et nous sommes face à recevoir du sang ou du plasma, sans oublier aussi la recherche. Nous sommes tous concernés, ne jamais oublier UN DON = 3 VIES DE SAUVEES.
Un geste citoyen, un geste généreux... Un don du sang, c'est 45 minutes de son temps pour sauver des vies. Les Donneurs de Sang de Milhaud ont décidé de passer à 5 collectes par an sur le village en partenariat avec l'EFS pour permettre aux Milhaudois d'avoir plus de possibilités de faire voir leur générosité. Nous avons besoin de vous pour sauver des vies. Nous vous attendons et vous accueillerons comme toujours avec le sourire.
Rappel UN DON = 3 VIES DE SAUVEES

Cercle Généalogique du Languedoc

LA RECHERCHE DE SES RACINES

Le Cercle Généalogique de Languedoc vous propose son aide dans la recherche de vos racines. Nos animateurs bénévoles vous accueillent au centre socioculturel le 2e samedi de chaque mois (sauf juillet et août) de 14h30 à 17h30, sans aucune obligation pour une première découverte de notre association. Que vous soyez totalement débutant ou déjà familiarisé avec les premiers pas du généalogiste, nous vous donnerons les conseils adaptés à votre niveau. Vous pourrez ainsi découvrir le quotidien de vos ancêtres. Que vos recherches concernent le Gard, d'autres départements ou même des pays étrangers, des pistes existent pour remonter le temps et nous vous guiderons dans ce cheminement.
Vous pouvez nous contacter :
par téléphone : 06 86 75 58 93 ou mail : cglanguedoc@orange.fr et découvrir l'association sur notre site : https://cerclegenealogiquedelanguedoc.pagesperso-orange.fr/

Les Tabbies de Marie

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Une association animalière, féline ou autre, ne peut être comparée à une association de loisirs. L'enjeu est différent. Les Tabbies se battent au quotidien pour la vie, la survie des chats de Milhaud. Notre association a besoin d'argent, de bras, de moyens parfois humains, parfois matériels et ceci est difficile à trouver dans le village. Les bénévoles sont rares et les bonnes volontés se perdent. Grâce à l'association une campagne municipale de stérilisation – enjeu national – a vu le jour. Nous attendrons bien sur quelques mois pour voir les 1ers bénéfices sur la population féline. Notre action est récente mais, grâce à vous tous, elle peut se consolider et perdurer.

Notre résultat dans bon nombre de « cluster » est édifiant. Au quartier Bannières/Impasse de l'Autoroute, nous sommes passés d'une douzaine de chats errants malnutris et gestantes pour la plupart à 5 chats ou minettes stérilisées et plus de juniors au rond-point prêts à se jeter sous vos roues. Au quartier cure/presbytère, un enclos est en train de voir le jour afin de canaliser les 4 chats restants d'une population de 10 se reproduisant rapidement.

Notre association n'est rien sans votre aide alors STP pour nos collectes de croquettes, pour l'accueil en famille, pour un véhicule nous permettant d'aller chez le vétérinaire et sauver un animal en détresse. Rejoingnez-nous par un numéro de téléphone, une adresse mail, une adhésion annuelle de 30 €.

Contact : Facebook : les tabbies de marie / Adresse mail : lestabbiesdemarie@gmail.com - Merci.

Le bonheur est dans la garrigue propre

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

L'objet de l'association « le bonheur est dans la garrigue propre » est de contribuer à une meilleure connaissance de la garrigue de Milhaud, afin de sensibiliser les gens qui s'y promènent à la beauté du lieu, à sa fragilité et à l'importance d'en prendre soin. Elle a pour projet de permettre à ses membres de débattre et d'agir sur les questions environnementales avec la question « Que pouvons-nous faire pour participer aux changements nécessaires ? » comme point de départ, en prenant ce qui se trouve immédiatement autour de nous et la légende du colibri comme base de discussion.

Voici donc le programme de notre association pour 2022 :

- le 14 mai 2022, notre association invite ses membres à participer à la matinée de nettoyage de la garrigue organisée par la mairie ;
- le 30 mai 2022, organisation d'une randonnée pédestre en garrigue par notre président, Hector HERRERA (départ à 9h devant le cimetière de Milhaud). Ce sera l'occasion d'évoquer la garrigue, les campagnes de nettoyage, les mesures de prévention des dépôts sauvage, tout en marchant. Se munir d'un sac à dos, de gants, d'une bouteille d'eau et de vêtements adaptés à la météo.
- Le 18 juin 2022 : notre association propose à ses membres et à toutes les personnes intéressées un rendez-vous au domaine du Vistre à Vauvert de 14h à 22h : ce jour-là, notre trésorière, Laurence Bastid, expose ses peintures et sculptures sur la faune, la flore et les conteurs du Vistre. Il sera possible de prendre le repas du soir sur place.
- Le 20 novembre 2022 : notre association est accueillie dans un maset de la garrigue de Milhaud, les personnes présentes pourront participer à la récolte des olives, un repas tiré du sac sera pris ensemble, ce sera l'occasion de passer quelques heures dans ce lieu, d'échanger avec une personne qui travaille dans la garrigue de Milhaud depuis quarante ans et qui connaît toute son histoire.

FCPE

DE NOMBREUSES ACTIVITÉS

Nous sommes heureux de vous avoir retrouvés lors de nos manifestations. Depuis maintenant 2 ans, nous avons pu vous les proposer toutes avec les restrictions sanitaires qui nous ont été imposées. Nous avons pu fêter Halloween le 31 octobre dernier, la fête de l'Automne le 20 novembre, tenir un stand au marché de Noël de la Pastorale, le Carnaval le 12 mars qui a dû être annulé à cause de la pluie, notre loto qui a été reporté au 8 mai prévu initialement le 23 janvier, la tombola de Pâques du mois d'avril et nous espérons réaliser une fête de fin d'année ainsi que la boom pour les élèves de CM2 qui quittent notre école primaire pour rentrer au collège.
Lors de nos différentes manifestations, nous avons pu retrouver de nombreuses familles milhaudoises avec lesquelles nous avons pu discuter et échanger. Nous avons pu retrouver des conseils de classes avec tous les enseignants, les élus municipaux et tous les parents d'élèves élus et non plus en nombre restreint. Et ainsi faire remonter toutes vos questions, difficultés et remarques autant à la municipalité qu'à l'équipe pédagogique. Nous avons manifesté et fait entendre notre mécontentement face à la décision de fermeture d'une classe dans l'école maternelle pour la rentrée prochaine.
Grâce aux bénéfices gagnés, nous avons offert un goûter de Noël à chacun des élèves des écoles maternelle et primaire de Milhaud et participerons aux divers projets et sorties des écoles. Nous avons organisé une vente de crêpes, gâteaux et douceurs à la sortie des classes, le vendredi 22 avril, qui nous a permis de récolter 200 € que nous reverserons à l'UNICEF, afin d'aider les enfants Ukrainiens qui sont touchés par la guerre dans leur pays.
Nous avons également pu faire un gala de danse en décembre pour fêter Noël et montrer aux familles le travail de leurs enfants avec Mélina. Nous les attendons aussi nombreux pour le gala de fin d'année du 18 juin prochain à la salle des fêtes de Milhaud de Mélina Danse.
Vous souhaitez vous investir dans la scolarité de vos enfants, venez rejoindre notre équipe de parents d'élèves motivés pour ses écoles et son village !

SMS

RÉUNION DES ANIMATEURS DU GARD

Non, ce n'était pas un poisson d'avril ! À l'initiative de sport Milhaud seniors et du comité gardois de la retraite sportive, un rassemblement de tous les initiateurs a eu lieu à Milhaud. Cent quatre-vingt personnes qui animent les activités sportives au sein de leur club. Cette réunion se tenait à la salle des fêtes mise gracieusement à notre disposition par la commune.

Le comité était représenté par Alain MARTINON, Président, la responsable nationale de la communication était là ainsi que le docteur fédéral.
Divers sujets ont été annoncés faisant part au sport dans nos associations de retraités. Bienfaits physiques mais aussi mentaux, un esprit sain dans un corps sain comme disent les médecins.
Un repas clôtura cette belle et enrichissante journée.
Monsieur le Maire, invité du comité, était là ainsi que Huguette SARTRE, notre conseillère départementale , ancienne animatrice à sport Milhaud seniors.

Jack SABATIER, Président de SMS

Muriers-Condamine & Riverains

UNE NOUVELLE ASSOCIATION

L'association « MURIERS-CONDAMINE & RIVERAINS » a connu ce jeudi 21 avril 2022 sa première Assemblée Générale. Son périmètre géographique est délimité par les rues des Muriers, Georges Brassens, Troènes et intègre les riverains immédiats.

Elle est entièrement bénévole, sans consonance ni politique, ni confessionnelle et elle a pour buts essentiels, la défense des intérêts généraux de ses résidents et riverains, l'amélioration et le maintien du cadre de vie, ainsi que l'animation du quartier en fonction de la demande. Son champ d'action n'est pas limitatif et assiéra sa pertinence en termes de force de proposition, de dialogue, dans un climat de solidarité, de partage, de cohésion sociale et de citoyenneté, pour faire de cet îlot géographique un lieu de convivialité et de bien vivre ensemble.
Rejoignez-nous ! Contact : G. BUGEIA : 06 08 15 00 09 - Mail : muriers.condamine@gmail.com

Chorale œcuménique

DES CONCERTS PROGRAMMÉS

Après une année 2021 difficile, faite de reprises et d'arrêts en raison de la situation sanitaire, la Chorale Œcuménique de Milhaud a repris ses activités dès le mois de septembre à la satisfaction des choristes et de leur chef, Élisabeth MAURIN.

La chorale a eu le plaisir de renouer avec le traditionnel concert de Noël en présentant son nouveau spectacle fait de chants de Noël qui s'intercalaient dans la Pastorale des santons de Provence d'Yvan AUDOUARD (au texte un peu coupé pour donner une place à la musique). Ce concert fut donné 2 fois : au temple de Milhaud le 21 décembre et le 28 janvier, au temple de Langlade. Pas d'inquiétude : pour ceux qui n'ont pu assister à ces 2 concerts, la Pastorale sera encore donnée en fin d'année !

Depuis janvier, nos répétitions se partagent en deux directions : la première sera un concert pour la Société des Membres de la Légion d'Honneur du Gard, concert hommage aux combattants morts pour la France prévu à Milhaud le 10 novembre 2022 ; la 2e est un concert de musique sacrée qui aura lieu l'an prochain. Quant au concert de fin de saison, il aura lieu le jour de la Fête de la musique, mardi 21 juin, ou dans les jours proches.

Pour ceux qui auraient envie de rejoindre le groupe (toutes les voix sont les bienvenues... (avec une petite demande particulière pour les basses !), rien de plus facile, envoyer un maill à ellada5830@orange.fr

Aucune connaissance musicale n'est exigée.

Rugby Club Milhaudois

DES ÉQUIPES QUALIFIÉES POUR LES FINALES DÉPARTEMENTALES

Le Rugby Club Milhaud entame le troisième trimestre de la saison avec enthousiasme. La FFR propose la gratuité des licences pour les nouveaux adhérents de l'école de rugby de Milhaud jusqu'à la fin de la saison. Ainsi tous les nouveaux joueurs, non-licenciés souhaitant découvrir l'activité et participer aux opérations de découverte du rugby, peuvent s'initier, et également participer aux tournois départementaux organisés à cette période, par le Comité Départemental de rugby du Gard. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année scolaire.

Les entraînements se déroulent : le mardi de : 17h15 à 18h pour les 3-4 ans ; 17h30 à 18h30 pour les 5-7 ans ; 18h30 à 19h45 pour les 8-11 ans. Le mercredi de 11h15 à 12h pour les 3-4 ans et le samedi de 10h30 à 12h pour les 5-11 ans.
Grace à notre participation aux précédents tournois lors des deux premiers trimestres, toutes les équipes du Rugby Club Milhaud se sont qualifiées pour les finales départementales : deux équipes mixtes engagées pour la catégorie moins de 6 ans, deux équipes mixtes également pour la catégorie moins de 8 ans, aussi une équipe pour la catégorie moins de 10 ans, et pour finir une équipe mixte pour les moins de 12 ans. Ces finales se tiendront les 21 et 22 mai 2022 avec à nouveau une coupe engagée dans chaque catégorie.

Je tenais également à profiter de ces quelques lignes, pour vous partager mon immense fierté, quant à la participation de quatre de nos joueuses Milhaudoises F12 dans l'équipe féminine du Gard qui ont dernièrement été invité à représenter les couleurs du Gard lors d'un tournoi régional au mythique stade Ernest-Wallon de Toulouse. À l'issue de cette rencontre nos joueuses ont suivi le match France/Irlande de l'équipe de France féminine.

Cyril BACCHETTO. Président et responsable de l'École de Rugby de Milhaud.
Info/Contact :
rugbyclubmilhaud@outlook.fr ou 06 88 62 29 94.

Crazy Bulls

DANSE COUNTRY

La danse country a des effets positifs sur la santé : elle se pratique à tout âge, pas besoin de partenaire pour s'inscrire. C'est une excellente discipline pour rester en forme en faisant travailler simultanément le corps, l'esprit, la mémoire, la confiance en soi... sur des rythmes de musiques différentes.

En venant aux cours de danse, vous agrandissez votre cercle social en faisant des nouvelles rencontres, et ainsi partager ensemble de bons moments de plaisir et de convivialité.

Corinne Boullé / Crazy Bulls

Milhaud Mille dons

DES ACTIONS TOUTE L'ANNÉE

Nous essayons de reprendre « normalement » nos activités et c'est début mars que nous avons participé à la collecte nationale des Restos du Cœur au Lidl de Milhaud. Votre générosité, malgré un contexte sanitaire et social difficile, nous a permis de récupérer 1 600 kg de denrées alimentaires et de produits d'hygiène sur seulement deux jours et demi.

Nous avons organisé notre vide grenier le 8 mai ; jour férié et fin des vacances scolaires. 30 exposants étaient présents et le bénéfice de cette journée tout à fait satisfaisant. Un grand merci aux exposants et à ceux qui sont venus nous rencontrer.

Les vacances d'été approchant, nous vous retrouverons en septembre au forum et peut-être avec un stand sur le marché.

Nos actions ne s'arrêtent pas là, notre recherche de dons continue toute l'année.
Si vous souhaitez nous rejoindre : milhaudmilledons@orange.fr
Chacun aide à son rythme et suivant ses envies !

Garden Party

L'ANGLAIS POUR TOUS

Nous remercions tous les annonceurs qui nous aident au financement de ce bulletin municipal.

Consultez-les pour vos achats, ils ne manqueront pas de vous réserver le meilleur accueil.

Le Carnet

Naissances

CASTALDO Lya, le 30 avril 2021
VALAT Léandro, le 2 mai 2021
CANEDO MOREIRA Lucenzo, le 8 mai 2021
HAQUETTE CHOPIN Louison, le 11 mai 2021
DIRAN Lucas, le 8 juin 2021
JEAN Romane, le 30 juin 2021
ABRALDES Ellynn, le 6 juillet 2021
RAHARINAIVO Sariaka, le 10 juillet 2021
VILARD-BERTIN Kataleya, le 18 septembre 2021
RAFFANEL Rose, le 4 novembre 2021
MONI Maddy, le 16 novembre 2021
MORAIS Pablo, le 3 janvier 2022
RODRIGUEZ Léna, le 6 février 2022
FONTERAY Raphaël, le 7 février 2022
DALMAS Liaan, le 11 février 2022
ROCA Alba, le 14 mars 2022
KHAFI Assia, le 21 mars 2022

Mariages

FEDDI Reda & KEBDANI Hinde, le 29 mai 2021
NAVARRO Florent & SCHMIDT Sandra, le 19 juin 2021
GAUDILLIERE Vincent & MOHAMEDI Farah, le 19 juin 2021
CIERO Gaël & GELY Marine, le 19 juin 2021
MARTINEZ François & PUECHLONG Christelle , le 26 juin 2021
BENAISSA Rhadi & TRINQUET Lise, le 3 juillet 2021
FRANÇOIS Laurent & KARZAZI Nadia, le 30 juillet 2021
DUPEYRAT Alexandre & BARTOLI Lydie, 14 août 2021
LÉRAILLÉ Laurent & SANCHEZ Cyndi, le 28 août 2021
AMARA Mehdi & BEN ALLAL Salma, le 20 août 2021
PEREIRA DOS SANTOS Paulo & FONSECA CORREIA Ana, le 07 mai 2022

Décès

GOUTON Frédéric, le 15 avril 2021
FRISCIA veuve MAGNIN Joséphine, le 7 mai 2021
GAUTIER Jacky, le 11 mai 2021
POMIÈS Jean-Louis, le 12 mai 2021
BÂLON Patrick, le 21 mai 2021
BRUNEAU Lionel, le 30 mai 2021
JEFFALI Omar, le 6 juin 2021
AVESQUE Alain, le 6 juin 2021
CADEAU Serge, le 2 juillet 2021
FABRE veuve CARTUS Yvette, le 2 juillet 2021
MENECIER Georges, le 2 juillet 2021
NEPOTY Joël, le 6 juillet 2021
LARGUIER Marc, le 17 juillet 2021
GILLET Éric, le 20 juillet 2021
COMOLLI Robert, le 5 août 2021
RAHMOUNI épouse BOUCHEMA Fatma, le 22 août 2021
FABREGON Huguette, le 2 septembre 2021
CHAZALET Claude, le 14 septembre 2021
SEBASTIEN François, le 23 décembre 2021
FILIPPI Auguste, le 31 décembre 2021
TEISSIER épouse FRANÇOIS Marie-Thérèse, le 7 janvier 2022
ATCHER Robert, le 8 janvier 2022
SERRANO Christophe, le 17 janvier 2022
BLANCO épouse CRISTOBAL Isabel, le 29 janvier 2022
RODIER Gérard, le 6 février 2022
NEYRAT Michel, le 8 février 2022
RAVAT épouse BONNAL Eliane, le 15 février 2022
PASCUAL épouse MONTEIL Odette, le 16 février 2022
CHASSEFEYRE veuve TAILLAND Marthe, le 22 février 2022
MAS veuve CAVAILLES Jacqueline, le 20 avril 2022

EIFFAGE
ROUTE

Savoir faire la différence

Etablissement Est Languedoc-Roussillon